l'éditorial d'Arlette Laguiller



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1541 - 23 janvier 1998 - prix : 9 F



Jospin et les "contraintes budgétaires"

DES MILLIARDS MAIS RIEN POUR LES CHÔMEURS!



#### Chômage

- 4 Jospin dit «Non» aux chômeurs
- Quand Hue présente ses états de service à Jospin

#### Leur société

- 5 La loi sur les 35 heures de Jospin
  - Aides sociales: économies avant tout
- **6** Crise financière en Asie: l'État français banque
- 8/9 Les projets de loi sur la nationalité et 1'immigration
  - Droit d'asile aux Algériens : aucun progrès
- 11 Profits en hausse, part patronale en baisse
  - Quand les ministres parlent de la «délinquance des jeunes»

#### Tribune

6 – Cette épine dans le pied de Jospin...

#### Dans le monde

- 7 Turquie: l'interdiction du parti religieux
- La mission européenne en Algérie : hypocrisie
- 10 Argentine : tortionnaire
  - et fier de l'être Chili: Pinochet est toujours là!
- **16** La visite du pape à Cuba
  - Les raisons des difficultés économiques de Cuba

#### Dans les entreprises

- **12** Alcatel-Telspace Cherbourg : débrayage pour les salaires
  - GEC Alsthom Saint-Ouen (93): un nouveau procès de l'amiante
  - Alsthom Rateau La Courneuve (93) non au licenciement
- 13 Bureaux de postes en
- moins, profits en plus HMR Romainville. (93) : colère contre les suppressions d'emplois
- 14 Alco Diffusion (62):
  - lutte contre la fermeture
  - Var TP (Tarn) - CEPEM - Orléans

#### **Enseignement**

- 15 Instituteurs, professeurs d'école : à travail égal, salaire égal!
  - L. P. Peltier Ham (Somme) : en grève

### **SOMMAIRE** JOSPIN A DU MAL À RETROUVER SA GAUCHE

Jospin, malmené par le mouvement des chômeurs, a essayé de profiter de l'actualité de l'affaire Dreyfus pour faire diversion en s'en prenant à la droite pour des positions prises il y a cent ans et plus. Il a déclenché des remous mais pas ceux qu'il souhaitait puisque, depuis, il a dû présenter ses «regrets» à la droite. Ces temps-ci, le repentir fait recette.

Jospin avait reproché à la droite ses positions au moment de l'affaire Dreyfus : «On sait que la gauche était anti-drevfusarde et on sait que la droite était dreyfusarde», avait-il accusé.

Pour ajouter à la confusion d'une polémique pour le moins artificielle Jospin confondit Clémenceau directeur du journal L'Aurore qui publia le fameux «J'accuse...!» de Zola, avec Gambetta. Or Gambetta était mort en 1882, douze ans avant que ne commence «l'affaire Dreyfus».

Gambetta ou Clémenceau? Gauche ou droite? La confusion de Jospin est sans doute involontaire. Sans vouloir se porter à son secours, mais il a des raisons de se mélanger les pédales.

Clémenceau était en 1898 un «radical». connu comme «bouffeur de curé», à une époque où la République était menacée par les monarchistes et les cléricaux.

Mais il ne fallu pas attendre bien longtemps pour qu'il montre qu'il pouvait être aussi antiouvrier que ceux qu'il pourfendait dans les premières années de sa carrière politique. Lorsqu'il devint ministre de l'Intérieur et président du Conseil.

En 1906, il reçut le surnom de «premier flic de France» pour avoir étouffé une grève des mineurs en envoyant contre eux 40 000 soldats. Les années suivantes, il réprima plusieurs grèves, à Nantes, à Narbonne et à Draveil-Villeneuve-Saint-Georges qui firent vingt morts, des centaines de blessés et d'arrestations.

Mais aujourd'hui est-il plus facile de s'y retrouver avec comme seul repère le clivage politicien entre la gauche et la droite?

Pour ne prendre qu'un exemple contemporain, Mitterrand était-il un homme de droite ou un homme de gauche? Au cours de sa vie politique, il a porté les deux étiquettes mais il est toujours resté dans le camp des possédants, comme jadis Clémenceau.

Et Jospin n'est pas différent de l'homme de droite Juppé, quand il refuse de s'en prendre aux possédants pour satisfaire les revendications des chômeurs, quand il augmente la CSG ou quand il continue à vanter les petits boulots pour les jeunes.

Les historiens et les commentateurs politiques du futur, qui se pencheront sur la carrière de Jospin auront bien des difficultés à ne pas se tromper!

Aline RETESSE

### LE FRONT NATIONAL AIME LES CHÔMEURS QUI MARCHENT AU PAS

Le Pen et les leaders du Front National ont pris position sur le mouvement des chômeurs.

Un brin de démagogie est de bon ton. Le milliardaire Le Pen souhaite «meilleurs espoirs» aux «millions de pauvres». Mégret reconnaît, de mauvais gré?, que tous les chômeurs ne sont pas des «parasites». Samuel Maréchal reproche au gouvernement de traiter les chômeurs «comme s'ils étaient de vulgaires délinquants». Et Frank Timmermans, responsable Front National de la Seine-Saint-Denis, parle de «mesures d'urgence : logement, aide de recherche d'emploi».

Mais, derrière cette commisération de facade, le Front National en revient à ses thèmes traditionnels, la «préférence nationale», qui est en fait la préférence sociale. Car ce que Le Pen réclame en premier lieu, c'est la baisse des charges patronales, qu'il justifie en disant qu'elles pèsent lourd sur «les petites et très moyennes entreprises, les artisans et les commercants». Ces entreprises «très moyennes», ce sont en fait les moyennes et même les grandes.

En revanche, Le Pen s'en prend toujours à ces prétendus faux chômeurs, «ceux qui profitent des indemnités de chômage». Mégret propose même de «sanctionner ceux qui refusent trois propositions d'emplois correspondant à leur qualification».

Et le fond antiouvrier de la doctrine du Front National ressurgit lorsque Le Pen dénonce les «agitateurs professionnels», s'en prend «au PC et à ses épigones trotskystes», aux «syndicrates professionnels recrutés dans les métiers protégés du chômage» (traduction: parmi les fonctionnaires), bref à tous les «meneurs» d'un mouvement des chômeurs qui «n'implique qu'une infime minorité des malheureux Français».

Mais ce n'est bien sûr pas pour souhaiter que la masse des chômeurs entre plus nombreux dans le mouvement. C'est seulement pour regretter que cette «infime minorité» ne soit pas carrément silencieuse. Et si on laissait faire, on pourrait compter sur Le Pen et ses sbires pour imposer ce silence et pour mettre tout le monde au pas. **Vincent GELAS** 

#### RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIERE

Avec les candidats qui conduiront les listes Lutte Ouvrière aux élections régionales

#### • à BELFORT

Vendredi 23 janvier à 20 h 30 à la Maison du Peuple avec Gérard BELOT

#### à GENNEVILLIERS

Vendredi 23 janvier à 18h30

Salle de la Ferme de l'Horloge – 16, rue Pierre Timbaud, avec Michel BRETON et Jean-Paul MACÉ

#### à AIX-LES-BAINS

Vendredi 23 janvier à 19 h Salle Nº 5, Maison des Associations 25, bd des Anglais

#### • à CREVECOEUR (Oise)

Samedi 24 janvier à 18 h Salle Marcel Dassault avec Roland SZPIRKO

### à CERET (Pyrénées - Orientales)

Mardi 27 janvier à 18h30 Salle de l'Union avec Liberto PLANA

• à COLOMBES (Hauts-de-Seine) Samedi 31 janvier à 17h École primaire J. J. Rousseau – 52, rue J. J. Rousseau,

#### avec Michel BRETON et Jean-Paul MACÉ à REVEL (Haute-Garonne)

Samedi 31 janvier à 18 h Grande salle de la Mairie

#### avec Anne-Marie LAFLORENTIE à FRONTON (Haute-Garonne)

Samedi 31 janvier à 18h

Salle des Sociétés - rue des Chevaliers de Malte (derrière la Mairie), avec Robert ROIG et Michèle PUEL (candidats sur la liste Lutte Ouvrière en Haute-Garonne)

#### • à LA-CHAPELLE-SAINT-LUC (Aube)

Samedi 31 janvier à 17h Salle Bodie - Carrefour avenue Roger Salengro et avenue du Gal Leclerc, avec Pierre BISSEY

### • à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

Vendredi 6 février à 20 h 30 Hôtel de Ville de Mézières (salle nº2) Avec Nadia OCTAVE

### • à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Vendredi 6 février à 20 h 30 Salle nº5 - 20, rue de la Commune de Paris avec Jean-Marc SIMON

#### • à EPINAL (Vosges)

Vendredi 13 février à 20h30 Salle Inter-Jeunes - 7, rue Charlet, avec Gérard NEIS

à BAR-LE-DUC (Meuse)

Vendredi 13 février à 20h 30

Mairie de Bar-le-Duc - 12, rue Lapique avec Pierre VARENNE

### Rencontre avec des militants de Lutte Ouvrière à ALBERTVILLE (Savoie) Samedi 31 janvier de 10h à 16h

à 17h réunion publique à la Maison communale du Parc 790, rue du Commandant Dubois

#### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste L'Union Communiste Internationaliste qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socia-

Ilisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisament des matières premières et des milleux naturals et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égolisme individuel.

Pour les militaints de Lutte Ouvrière, le socialisme est ousal éloigné des politiques conservances de Militerrand-Jospin que le communisme l'est de l'angle qu'en a donnée la distature stallaisme qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convelictus que les travailleurs sont ésuis capables de reimplacer le capitalisme par une sociaté libre, traterreile et humaisse our les constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au malorien de l'actuelle société, files pour cela lis dourroit détruier l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-è-dire son gouvernement mais aussi ses tribursux, su police, son armée pour order un régime où les maisses populaires exerceront elles-inémes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rousges de l'économie.

Nous disons sussi que les travailleurs n'ent pas de potre et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourque les militants qui animent ce journel s'affirment trotsitystes, du nom du compagnon et confuncteur de Lanine, qui a constatu le stalinisme dès son origine et a peri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 f, durée cinquente ans, à pertir du 1° janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson, Associés : René Marmaros, isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon, Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson, Tirage : 14 200 exemplaires. Composition : [Et Associés], Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995. SOUTENEZ
LUTTE
LUTTE
LUTTE
OUVRIÈRE :

OUVRIÈRE:

Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet e été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il ent seul habilité du virière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il ent seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE (	)UVRIÈ	RE ET LU	TTE DE CLASSE
	LU	TTE RIÈRE	LUTTE DE CLASSE
A Section 2017 A Sect		6 mais	(fa 01 sloa na 1)
France DOM-TOM DOM-TOM, vole aérienne Europe (soit zone postale1) Autres pays, vole ordinaire	GO F	160 F 200 F 210 F	100 F 140 F 100 F
Afrique francophone,     Moyen-Onent, USA, Canada     (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie adrienne)
Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)     Océanie (soit zone 4)	520 F 540 F	270 F 280 F	140 F 140 F
Autres pays, voie aérienne - Afrique francephone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)     Océanie (soit zone 4)	540 F 660 F	280 F 340 F	170 F 210 F

	BULLETIN D'ABONNEMENT
	NOM:
	PRÉNOM:
	ADRESSE:
	Augusti granitation de la companya d
	CODE POSTAL et VILLE:
	COMPLÉMENT D'ADRESSE :
	CONFLEMENT DAUNESSE
	Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE -
	LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :
	(rayer la mention inutile).
. ,	Ci-joint la somme de :
ŀ	Règlement:
	<ul> <li>par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,</li> </ul>
	- par virement postal à MICHEL RODINSON,
	CCP 6 851 10 R - PARIS.

### L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Jospin et les « contraintes budgétaires »

# DES MILLIARDS POUR LES PATRONS MAIS RIEN POUR LES CHÔMEURS!

Ainsi donc Jospin a annoncé, dans un premier temps devant les députés, en prenant des poses de chef d'État, puis le lendemain dans son intervention télévisée, à TF1, en adoptant un ton plus patelin, qu'il refusait en fait d'accéder à la principale exigence des chômeurs, la revalorisation de 1500 F des minima sociaux, prénant prétexte que cela ferait exploser «les contraintes budgétaires». Car cela représenterait, disait-il, 70 milliards, et le gouvernement ne les as pas. Mais ces milliards existent, et bien plus qu'il n'en faudrait pour répondre aux revendications des chômeurs, et sont distribués au patronat, sans que Jospin et son équipe lèvent les bras au ciel en signe d'impuissance! A la situation d'urgence, Jospin a donc répondu par des mots, et par quelques promesses qui, à terme - mais dans combien de temps? - permettront aux plus démunis des démunis de toucher quelques centimes supplémentaires. Jospin essaye de gagner du temps, comme si les millions d'hommes et de femmes au bout du rouleau, en avaient, eux, du temps.

Et pourtant personne ne peut plus ignorer aujourd'hui, parce que les chômeurs ont su élever la voix et se faire entendre, que plus de 10 % de la population française vit en dessous de ce qui est considéré, dans les pays industrialisés, comme le seuil de pauvreté. Des millions de gens doivent vivre avec moins de 3500 F et souvent pas plus de 2500 F par mois. Une majorité de la population a été, directement ou dans sa famille proche, touchée par le chômage. 7 millions de travailleurs soit sont au chômage, soit doivent vivre avec des emplois précaires, soit travaillent à temps partiel non choisi, c'est-à-dire dans l'un et l'autre cas avec des salaires inférieurs au SMIC.

Cela n'était pas secret, mais il devient largement public que telle est la situation dans la quatrième puissance industrielle mondiale qu'est la France, à l'aube du XXIe siècle!

Et ce qui gêne le gouvernement, c'est de voir largement révélé qu'il n'avait rien prévu dans son budget 1998 pour tous ceux qui sont en dessous du seuil de pauvreté. Pour ce gouvernement qui se dit « socialiste », c'est évidemment gênant de révéler le même cynisme que le gouvernement précédent.

On nous dit, pour justifier le refus de revaloriser les minima sociaux qu'il ne faudrait pas que tous les travailleurs qui ne gagnent que des SMIC partiels aient intérêt à ne pas travailler. Îl ne faudrait pas, nous dit-on, que les minima sociaux rejoignent le SMIC. Mais qui donc a fixé ces «minima» avec lesquels les travailleurs privés de leur salaire crèvent? D'ailleurs ceux qui disent qu'ils ne faudrait pas que ceux qui travaillent touchent autant que ceux qui ne travaillent pas omettent de dire qu'actuellement il existe plusieurs centaines de milliers de travailleurs et surtout de travailleuses qui travaillent mais ne touchent pas plus que ceux qui ont perdu leur boulot ou n'en ont jamais eu. Curieux quand même que l'on entende l'argument que dans l'autre sens!

Et surtout, pourquoi le SMIC est-il si bas? Pourquoi a-t-on pesé, depuis des années, sur les salaires au point que ceux qui ne gagnent que le SMIC représentent une part de plus en plus grande des salariés? Pourquoi y a-t-il tant de bas salaires?

On nous a dit, pendant des années, qu'il fallait abaisser le coût du travail pour que les entreprises créent des emplois. Les entreprises ont vécu, et même bien vécu, si

on en croit les bénéfices et les cours de la Bourse. Le coût du travail a baissé et ce sont le grand patronat, les financiers, les spéculateurs qui ont largement profité de cette situation. On leur a même fait des cadeaux supplémentaires, comme par exemple de diminuer de 20 % l'impôt sur les bénéfices des entreprises.

La gauche a relevé un tout petit peu cet impôt, mais bien trop peu pour donner au budget de l'État de quoi subvenir aux besoins de ceux que le capitalisme a laissés pour compte ou jette sur le pavé.

Pourtant, rien qu'en rétablissant l'impôt sur les bénéfices au niveau où il était il y a 15 ans, il y aurait de quoi relever ces minima sociaux et aussi de quoi créer plusieurs millions d'emplois dans les transports, l'Éducation nationale, les hôpitaux ou dans la construction de logements à loyers modérés.

Mais le gouvernement n'est pas là pour cela, il n'est là que pour faire patienter. Or, justement, les chômeurs, les plus pauvres, ne peuvent pas patienter. C'est chaque mois qu'ils doivent payer leur loyer et tous les jours qu'ils doivent se nourrir et nourrir leur famille

leur famille.

Alors le gouvernement Jospin est bien embarrassé par ce mouvement qui l'empêche d'avoir l'image d'un gouvernement qui, au moins, aménage un peu la misère à défaut de changer la société.

Et on peut se demander pourquoi les députés du Parti Communiste, parti qui est partie prenante – et c'est à son honneur – de la lutte des chômeurs, ont voté le budget du gouvernement Jospin, dans lequel ils ont des ministres, budget qui justement ne prévoyait ni le relèvement des minima sociaux ni la moindre aide supplémentaire pour les chômeurs.

# MEETINGS avec Arlette LAGUILLER

et les candidats qui conduiront les listes Lutte Ouvrière aux élections régionales

### • CHÂLONS-sur-MARNE •

Jeudi 22 janvier à 20 h Salle Fernand-Pelloutier Maison des syndicats place de Verdun Avec Thomas ROSE

### • VITRY-sur-SEINE • (Val-de-Marne)

Vendredi 23 janvier à 20h30 Salle Auber – 18, rue Auber Quartier des Malassis Avec Serge FRANCESCHINA

#### • MONTARGIS •

Samedi 24 janvier à 17 h Salle de la Sirène (73 bis, rue de la Sirène) avec Christiane HAUCHERE

#### • SOISSONS •

Mercredi 28 janvier à 20 h Salle de la Mutualité (rue Pétrot-Labarre) avec Dominique PICQUEUR

### • MANTES-LA-JOLIE •

Samedi 31 janvier à 17 h Parc des Expositions (l'Île l'Aumône) avec Alain LUGUET

#### • BREST •

Mardi 3 février à 20 h Salle Mac-Orlan (rue de la Porte) avec André CHERBLANC

#### CHATELLERAULT •

Jeudi 5 février à 20 h Salle Camille Pagé (2, avenue Camille Pagé) avec Patrice VILLERET

#### • STRASBOURG •

Vendredi 6 février à 20 h Palais des Congrès place de Bordeaux avec Roland ROBERT

#### • ARLES •

Lundi 9 février à 18 h 30 Salle des fêtes (Maison des associations) boulevard des Lices avec Patrick GRENIER

### • SAINT-BRIEUC •

**Jeudi 12 février à 20 h** Maison du Peuple (rue Vicairie) avec Martial COLLET

### JOSPIN DIT «NON» **AUX CHÔMEURS**

**Dans son intervention** devant l'Assemblée, faite le mardi 20 janvier, Jospin a dit non aux revendications des chômeurs : le relèvement des minima sociaux de 1500F et l'établissement d'un RMI pour les moins de vingtcinq ans. Estimant que les valorisations demandées coûteraient 70 milliards de francs, le Premier ministre a déclaré : «Nous ne pouvons pas alourdir le déficit budgétaire de 70 milliards ni demander aux Français de supporter 70 milliards de francs d'impôts supplémentaires».

Pour Jospin, plus de trois millions de personnes devront donc se contenter de revenus qui ne permettent pas de vivre.

Actuellement l'État et les régimes sociaux versent huit revenus garantis à 3,3 millions de personnes. Il s'agit d'une part du minimum vieillesse (860000 personnes), de l'allocation veuvage (15 600), de l'allocation aux adultes handicapés (610000) et du minimum invalidité (85 500). Et d'autre part du RMI actuellement de 2429,42F par mois pour une personne seule, de l'allocation spécifique de solidarité (2245F par mois puis, après 55

ans, de 3 250F par mois), complétée par une allocation d'insertion et de l'allocation de parent isolé (3 163F par mois pour les femmes enceintes augmentés de 1054F par enfant). Le RMI est attribué aujourd'hui à 1,1 million de personnes (contre 420000 en 1990), l'allocation spécifique de solidarité concernerait 478 300 personnes à la fin du mois de novembre dernier (contre 510 600

auparavant) et l'allocation de parent isolé était quant à elle versée à 150 000 personnes.

Parmi les arguments formulés par Jospin pour refuser l'augmentation des minima sociaux, il y en a un qu'affectionne particulièrement le patronat. Si ces minima étaient relevés à hauteur de ce que demandent les chômeurs, il n'y aurait presque plus de différence entre les revenus de ceux

+1500F MINIMA Pas Possible?

qui n'ont pas d'emploi et les salaires ouvriers, en tout cas ceux qui sont payés au SMIC. C'est ce qu'a dit Jospin en déclarant : «C'est tout le problème des relations entre ceux qui vivent des allocations données et ceux qui sont payés au SMIC».

Mais que prouve cet argument, si ce n'est que le salaire minimum est bien trop bas et qu'il est aussi temps de l'augmenter.

Le chômage qui pèse depuis plus de vingt ans a donné des armes aux patrons pour baisser les salaires, pour aggraver les conditions de travail, pour rendre démentes les cadences sur les chaînes de production, pour imposer des horaires flexibles dans un nombre croissant de secteurs. Et nous sommes dans cette situation aberrante et révoltante ou, pendant qu'une partie importante du monde du travail est condamnée à l'inactivité forcée et à la pauvreté qui va avec, les autres doivent travailler toujours plus dur, pour des salaires toujours plus

En tout cas, aucun des arguments de Jospin ne peut servir à refuser l'augmentation des minima sociaux.

Si le budget de l'État ne peut supporter 70 milliards de dépenses supplémentaires pour satisfaire les chômeurs, qu'on le refasse en supprimant par exemple toutes les aides aux patrons censées leur permettre de créer des emplois, alors qu'ils n'en créent aucun. Qu'on refuse de soutenir les financiers et autres industriels qui paraît-il auraient perdu de l'argent en Asie et qui pleurent maintenant misère après y avoir réalisé d'importants profits.

Et si ce que revendiquent les

La prochaine réunion du CERCLE LÉON **TROTSKY** aura pour thème: **POUVOIR** CENTRAL, **POUVOIRS** RÉGIONAUX **ET LOCAUX... ET CONTRÔLE POPULAIRE** Vendredi 30 janvier à 20h30 Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor à Paris 5°

Mutualité Participation aux frais: 20F

Métro Maubert-

chômeurs aboutissait à réduire la différence entre leurs revenus et le SMIC, qu'on prenne alors sur les profits patronaux qui ne cessent de croître, grâce surtout à la pression exercée par le chômage, pour augmenter les salaires. Ce ne serait que justice, mais cette justice Jospin ne la veut pas.

# QUAND HUE PRÉSENTE SES ÉTATS DE SERVICE À JOSPIN

Manifestation parisienne du 17 janvier 1998.

satisfaire la principale exi- sociaux à son niveau maxigence des chômeurs, à savoir mum. Il ne s'agit pas d'être le relèvement de 1500F de maximaliste dans cette situatous les minima sociaux, tion, mais il faut trouver des refus exprimé par Jospin devant l'Assemblée nationale mardi 20 janvier en des termes sans appel, l'embarras des dirigeants du PCF ne passe pas inaperçu. L'Humanité du lendemain titre: «Lionel Jospin répondra-t-il à l'attente des chômeurs?». Ce point d'interrogation en dit long. L'Humanité feint de s'interroger alors même que Jospin a déjà dit non. Hue n'est pas plus à l'aise. Il explique, juste après la déclaration du Premier ministre du gouvernement pluriel : « (Jospin) a chiffré la satisfaction de

Devant le ferme refus de l'augmentation des minima moyens nouveaux qui permettent – sans attendre – une augmentation significative, s'inscrivant dans un projet progressif». 1500F pour tous quand on est en dessous du SMIC, salaire MINIMUM; est-ce maximaliste? Et pour Hue, c'est combien «une augmentation significative»? Et que signifie un projet progressif? Qu'il devrait se mettre en place progressivement, en l'an 2000 ou 2002 comme ces 35 heures canadadry, que l'on nous présente frauduleusement comme une solution au problème du chômage pour le 3° millénaire?

Il y a des militants communistes qui, dans les locaux occupés, dans les manifestations, participent aux actions de ceux qui se battent pour cesser d'en être réduits à survivre, pour pouvoir tout simplement vivre et faire vivre leurs proches, et Hue et quelques autres, qui, à la tête du PCF, s'évertuent à prolonger le bail des ministres communistes hébergés dans le gouvernement Jospin. Rude tâche, mais Hue ne recule pas devant la difficul-

Il multiplie les efforts pour prouver qu'en fin de compte sa loyauté à l'égard du gouvernement est entière.

A l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse, il a expliqué : «Le grand

écart des communistes? Je balaye cette notion. Notre participation s'inscrit dans la durée. Notre présence aux côtés des chômeurs est utile. S'ils ne se sentent pas représentés, ce sera un grand échec. Le gouvernement est pluriel, et cela aussi est une grande chance.» Une grande chance pour qui? Hue se garde de le préciser, mais la formule est volontairement à double sens, un à destination des travailleurs, l'autre à l'adresse de ses partenaires gouvernementaux. Ces propos peuvent être entendus de la façon suivante : « Vous avez de la chance, vous les socialistes, de nous avoir à vos côtés, car nous représentons les travailleurs et les plus mal lotis au gouvernement, mais surtout nous représentons le gouvernement auprès de ces mal-lotis, et nous sommes les mieux placés pour rogner leurs exigences lorsqu'elles deviennent maximalistes, exagérées par rapport "aux contraintes économiques"». D'ailleurs Hue prend soin de préciser qu'il ne pousse pas à gauche le gouvernement mais, explique-t-il le PCF inscrit sa politique «totalement dans la politique de gauche pour laquelle les Français ont

En fait le secrétaire national du PCF s'évertue à convaincre qu'il n'a rien à craindre mais au contraire tout à gagner de la démarche de son parti.

C'est d'ailleurs cela le rôle du gouvernement pluriel. Pluriel signifie un gouvernement à plusieurs visages pour défendre une politique unique... celle de Jospin, c'est-à-dire celle qui protège les intérêts du patronat, au nom des contraintes économiques.

**Christian BERNAC** 

# Loi sur les 35 heures JOSPIN CHERCHE À FAIRE DIVERSION

La relance de la polémique sur les 35 heures, quelques jours avant l'ouverture du débat sur cette question à l'Assemblée nationale, n'est pas forcément pour déplaire à Jospin. Il pourrait y trouver un moyen de faire diversion face aux revendications des chômeurs et aux tiraillements qui se font jour dans les rangs de la majorité gouvernementale.

Le gouvernement veut en effet laisser croire que le projet de loi Aubry sur la réduction du temps de travail pourrait réduire considérablement le chômage, en créant des emplois. En fait, il n'en est rien. D'une part, parce qu'il ne concernera à partir de l'an 2000 qu'une petite partie des entreprises, celles dont l'effectif dépasse 20 salariés, et peut-être même 50, comme l'a laissé entendre récemment Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'Industrie. Ensuite, parce que dans son état actuel, le projet du gouvernement ne fait aucune obligation aux patrons d'embaucher pour compenser cette réduction de l'horaire légal.

Dans les faits, la réduction de l'horaire légal de travail ne changera rien pour les chômeurs, mais elle pourra se traduire par une dégradation des conditions de travail et de salaire des travailleurs embauchés. Si ce projet est voté par la majorité des députés, il n'empêchera pas (pas plus que la législation actuelle) les patrons d'imposer dans les entreprises des semaines de travail de 40 heures et plus. Dans l'état actuel du projet, il n'est même pas sûr qu'ils devront payer une majoration pour les

Fêtes
de Lutte
Ouvrière
• à LIMOGES
Samedi 31 janvier
à partir de 17 h
Salle des fêtes
de Landauge
• à LILLE
Samedi 7 février
à partir de 15 h
Salle Concorde
à Villeneuve d'Ascq

heures effectuées au-delà de la 35° heure. Quant aux entreprises, elles vont, pour un certain nombre d'entre elles tout au moins, sauter sur l'occasion pour instaurer, qui une plus grande flexibilité ou l'annualisation des horaires de travail, qui le blocage des augmenta-

tions, voire une diminution des salaires, si ce n'est les deux à la fois. Les représentants du patronat et les

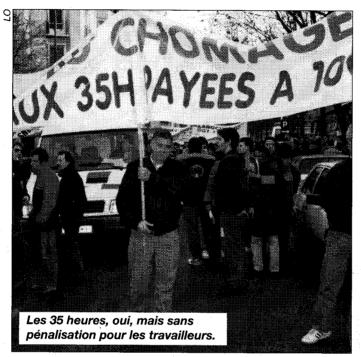
Les représentants du patronat et les partis de droite savent à quoi s'en tenir sur la portée réelle de ce projet, mais ils maintiennent la pression sur le gouvernement en manifestant leur oppo-

sition à toute réduction de la durée du travail «imposée» par une loi. Ils essayent même de retourner l'argument du gouvernement en affirmant que «les 35 heures détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront».

En fait, le patronat proteste par avance, parce qu'il sait le gouvernement sensible à ses récriminations. De son point de vue, cela pourrait s'avérer payant si le tandem Jospin-Aubry, afin de faire passer son texte, décidait d'améliorer les incitations financières versées aux entreprises concernées. Ensuite, parce qu'ils sont hostiles par principe à toute loi régissant les conditions de travail. Ils veulent toujours plus de liberté pour imposer aux salariés les horaires de travail et les salaires qui leur conviennent, en fonction des aléas de leur production et de leur soif de profits.

Quoi qu'il en soit, les salariés et les chômeurs n'ont rien à attendre de ce faux débat sur les 35 heures. Les solutions au problème du chômage ne peuvent venir que d'un plan d'urgence qui, d'une part interdise les licenciements, d'autre part prenne sur les profits et les richesses de la bourgeoisie pour assurer une répartition du travail entre tous, en assurant un niveau de vie décent à chacun. Mais cela, Aubry, Jospin et compagnie ne sont pas décidés à l'imposer aux possédants. Il n'y a qu'une mobilisation de tous les travailleurs et de tous les chômeurs qui pourrait le faire.

Roger MEYNIER



### Aides sociales

### ÉCONOMIES AVANT TOUT

Malgré l'étalage que les gouvernements en ont fait, au fil des ans, les aides sociales diverses n'ont cessé de diminuer depuis une quinzaine d'années. Le CERC Association a ainsi calculé que le montant global de ces aides, qui en 1982 avait atteint 1 % du produit intérieur brut, n'a pas augmenté depuis cette date, alors que ceux qui en ont besoin pour vivre sont de plus en plus nombreux.

La prestation spécifique dépendance (PSD), plusieurs fois promise et ajournée par les gouvernements, avait été présentée au moment de sa création, en janvier 1997, comme un exemple des mesures qui montraient que la solidarité vis-à-vis des personnes âgées était aussi un souci des hommes politiques de droite. Elle devait permettre aux personnes âgées et à leur famille, en particulier dans les milieux populaires, de ne plus redouter le moment où elles avaient besoin d'être aidées pour vivre.

Gérée au niveau des départements, cette prestation était destinée à remplacer et étendre les autres prestations qui existaient déjà, et principalement l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) que percevaient 200 000 personnes âgées.

Après un an de mise en application, le bilan semble catastrophique dans la grande majorité des départements. Dans certains d'entre eux on en est encore à la constitution des dossiers. Mais là où la mise en place a commencé de nombreux bénéficiaires des anciennes allocations ont vu les montants de leurs aides diminuer. Cela est dû au fait que les critères retenus pour évaluer le degré de dépendance sont de plus en plus restrictifs. C'est le cas par exemple des aveugles dont le handicap était systématiquement retenu pour l'attribution d'une allocation pour tierce personne, mais qui se voient refuser la nouvelle allocation quant ils restent autonomes. Autre exemple, celui des personnes âgées placées dans des institutions médicalisées. Il semble que dans de nombreux départe-

ments, les aides accordées soient dramatiquement révisées à la baisse. Au point que de nombreux chefs d'établissements de ce type déclarent eux-mêmes que la situation risque d'être catastrophique. Quant aux aides prévues pour les personnes dépendantes qui veulent rester à leur domicile ou dans des foyers-résidences, elles seront soumises à des conditions de revenus qui élimineront des personnes de milieux très modestes. Et l'inquiétude est d'autant plus justifiée que certains départements ont déjà montré qu'ils étaient décidés à verser des aides, deux voire trois fois inférieures à celles fixées dans d'autres départements.

Toutes ces économies que les pouvoirs publics cherchent à réaliser aux dépens de personnes âgées sont particulièrement révoltantes. Car il suffirait vraiment de prendre une toute petite partie des profits réalisés dans ce pays pour garantir à toutes les personnes âgées qui deviennent dépendantes une vie un peu plus décente.

**Vincent GELAS** 

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou. autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

### TRIBUNE ----

### CETTE ÉPINE DANS LE PIED DE JOSPIN

Le mouvement de chômeurs qui se développe depuis plusieurs semaines bouscule bien du monde.

En premier lieu, les patrons et les actionnaires des entreprises. Si les chômeurs qu'ils ont jetés à la rue ces vingt dernières années ne menacent pas leur production, ils pointent du doigt leurs profits, leurs 420 milliards de dividendes pour l'année écoulée (dont il suffirait de prendre le quart pour satisfaire les revendications minima des plus démunis).

Mais ce n'est pas tout. En revendiquant le relèvement de 1500 F des « minima sociaux », ils posent le problème des salaires. Avec 4000 F par mois, le RMiste gagnerait presque un SMIC! Sans travailler! Ce dont s'alarme le responsable de la commission dite sociale du CNPF, selon lequel « cette hausse viendrait télescoper l'échelle des rémunéra-

Il est sûr que dans les consciences, tout cela s'est «télescopé»! Il apparaît effectivement scandaleux, non seulement que des millions de travailleurs, totalement ou partiellement privés d'emploi le soient également d'un revenu décent, mais que des millions d'autres, qui ont un travail souvent dur, sur les chaînes, les chantiers ou les supermarchés, n'aient pas de bien meilleurs moyens de vivre.

Mais le gouvernement aussi est mis sur la sellette. En l'occurrence Jospin et sa « gauche plurielle », qui a succédé à la droite dans la tâche d'aider les patrons à faire des profits en fabriquant des chômeurs de moins en moins indemnisés.

La prétendue «méthode» Jospin peutelle vraiment faire illusion? Après la fermeture de Renault-Vilvorde? Après les yeux fermés sur de nouveaux plans sociaux dans de grandes entreprises qui font des profits? Après l'envoi des flics contre les barrages des routiers et maintenant contre les chômeurs? Depuis plus de cinq semaines, le mouvement des chômeurs se développe. A l'initiative d'associations (AC!, APEIS, MNCP, Comités CGT) dont les noms et les visages deviennent connus, des chômeurs et des militants s'invitent ici ou là, dans des centres ASSE-DIC, des Chambres de Commerce, mairies, préfectures, supermarchés, grands restaurants, ou Ecole Normale Supérieure. Délogés ou pas, ils trouvent asile ailleurs. Et les manifestations qui ont eu lieu ces quinze derniers jours ont rassemblé toujours plus de monde, bien que les manifestants ne se soient comptés localement que par centaines ou milliers. Malgré les appels de responsables d'associations au reste des chômeurs et aussi à des salariés ou jeunes scolarisés, les rangs des manifestants et occupants n'ont pas spontanément et significativement grossi. Force est de constater qu'il existe un hiatus entre la conjonction manifeste des intérêts des salariés et des chômeurs, qui donne au mouvement son caractère dérangeant et potentiellement explosif, et l'absence de jonction réelle, physique entre les uns et les autres. La sympathie et la solidarité à l'égard des chômeurs en lutte ont-elles trouvé leurs limites? Ne sont-elles pas prêtes aujourd'hui à s'exprimer plus activement? En tout cas, on peut constater que les grandes organisations politiques et syndicales n'ont pas beaucoup, voire pas du tout, poussé dans ce sens et qu'il y a de leur part le choix politique délibéré de ne

pas gêner le gouvernement. Car depuis le début du mouvement, les

directions des grands syndicats ont gardé pour le moins des distances avec ce mouvement quand elles ne lui ont pas tourné le dos. Notat parce qu'elle est présidente de l'UNEDIC et gère sans états d'âme la misère? Blondel parce qu'il l'a été? Les deux, parce qu'ils sont jaloux du monopole de représentativité des travailleurs privés d'emploi que leur dispute les associations de chô-

La situation de la CGT est certes différente puisque des «Comités CGT de travailleurs privés d'emploi » jouent un rôle non négligeable dans le mouvement et qu'ici ou là, des responsables d'Unions Locales ont pris l'initiative d'occupations avec des chômeurs. Mais pas plus la CGT que FO ou la CFDT n'ont cherché véritablement à élargir le mouvement, à l'étendre à des entreprises, à commencer par celles qui sont touchées par des plans sociaux. Le climat n'y était peut-être pas. Mais il est certain aussi que les efforts volontaristes, l'agitation pour créer ou encourager la jonction, n'ont pas été à ce jour au rendez-vous

Ces choix de la CGT, ressentis à différents niveaux, ont pour pendant ceux du PC, dont des militants jouent leur rôle dans le mouvement des chômeurs, à travers l'APEIS ou la CGT, tandis que Robert Hue continue à réaffirmer qu'il faut «aider le gouvernement à réussir ». A réussir à quoi ? A lanterner les chômeurs comme il a tenté de s'y employer, avec le déblocage du milliard?

Que va annoncer Jospin en milieu de cette semaine? On peut supposer que ce ne sera pas grand-chose, qu'en homme responsable des intérêts de la bourgeoisie, il ne leur donnera pas les 135 milliards que l'État a alignés pour le trou du Crédit Lyonnais, ni les 150 milliards de subventions donnés chaque année aux grands patrons.

La suite va bien évidemment dépendre des chômeurs eux-mêmes et des associations qui ont démarré la lutte. Elle va dépendre de leur détermination et de l'attitude politique de celles-ci face au gouvernement - car parmi eux aussi, se trouvent des militants enclins, à tort, à penser qu'ils n'ont pas en Jospin et son équipe des ennemis irréductibles.

Si les chômeurs et leurs associations tiennent le coup, maintiennent la pression, résistent comme elles l'affirment, il est possible que bien des militants du PC soient confortes dans leur volonte de s'en prendre au gouvernement. Si ce n'est pas le cas, on peut voir alors le PC et la CGT se retrancher dans une pseudo «bataille» parlementaire pour les 35 heures à la sauce Jospin (c'est-à-dire en fait un réaménagement du temps de travail selon les vœux du patronat, avec annualisation, flexibilisation et baisse des salaires en prime) ou une campagne contre l'Euro, ou l'appel à bien voter aux régionales.

Les militants d'extrême-gauche pour leur part, doivent mettre tout leur poids, même s'il est bien faible, pour faire prendre conscience qu'il serait indispensable que les travailleurs non seulement soient solidaires, mais agissent aux côtés des chômeurs. Et pas « un jour » mais aujourd'hui même, au moment où travailleurs privés d'emploi ont engagé la lutte.

Car c'est bien maintenant que le «Tous ensemble » est d'actualité.

Michelle VERDIER

### Leur société

La crise financière en Asie

### **L'ETAT FRANÇAIS DÉBOURSE** DES MILLIARDS **POUR SES CAPITALISTES**

Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Économie et des Finances, a expliqué récemment devant une assemblée de financiers comment il va voler au secours des marchés financiers du Sud-Est asiatique, sous prétexte « d'aider les pays en crise à retrouver les chemins de la croissance».

Quand les gouvernants parlent « d'aide aux pays en crise », ils entendent des milliards d'aides aux capitalistes, banquiers, spéculateurs et industriels français qui ont été faire des affaires dans ces pays-là. Ils entendent aussi par là l'aide qu'ils peuvent fournir aux gouvernants et aux puissants de ces pays. L'aide en question n'atteint pratiquement pas la population pauvre de ces pays.

Confronté à ce qui se passe en Asie, alors que l'Europe est le premier créancier public et privé dans cette partie du monde, et qu'en particulier les banques françaises sont fortement engagées dans les pays d'Asie, Strauss-Kahn déclarait qu'il n'avait pas « d'inquiétude quant à la capacité des banques à amortir le choc »... surtout avec l'aide – sonnante et trébuchante – du budget de l'État français. Car c'est de cela qu'il s'agit.

Sans compter ceux qui seront versés au FMI pour soutenir les monnaies des pays en crise, à combien de milliards s'élèvera cette aide afin de permettre aux banquiers français de récupérer, quoi qu'il arrive, les sommes prêtées et de voir honorer les grands contrats qu'ils ont financés? La société semi-publique d'assurance française des grands contrats internationaux, la Coface, déclare qu'elle a garanti 62 milliards de francs de contrats publics dans les sept pays d'Asie les plus touchés par la crise financière.

Quant aux banques elles-mêmes, elles refusent jusqu'à présent de rendre public le montant des sommes prêtées, investies, englouties dans les pays du Sud-Est asiatique dans les affaires plus ou moins spéculatives, à la recherche de profits rapides et importants. C'est qu'en rendant public le montant des sommes énormes qu'elles ont engagées là-bas, elles révèleraient du même coup la façon dont elles contribuent à la spéculation financière et donc à la crise actuelle. On sait toutefois que le seul Crédit Lyonnais, banque sous contrôle de l'État français, a engagé 12 milliards en Indonésie et en Thaïlande et 72 milliards dans toute l'Asie. Globalement encore, dans l'ensemble des pays asiatiques, hormis la Chine, la Société Générale aurait 103 milliards d'engagés, la BNP près de 90 milliards. Au total, les banques françaises auraient donc 350 milliards engagés en Asie, dont de toute façon une bonne partie qu'elles ne perdront pas, puisque garantie par la Coface, c'est-à-dire en dernier ressort par l'État français.

Il n'y a pas d'argent pour les chômeurs. Les milliards nécessaires pour augmenter les « minima sociaux » de 3,3 millions de personnes sans emploi, réduites à la misère, sont impossibles à débourser sans déclencher un cataclysme économique, expliquent Jospin, Strauss-Kahn et sa complice Aubry. Mais il n'v aura aucun problème pour trouver les milliards nécessaires afin que les banquiers et autres capitalistes, français ou pas d'ailleurs, souffrent le moins possible, sinon pas du tout, de la crise que leur propre système a engendrée.

Lucienne PLAIN



### Turquie

### INTERDICTION DU PARTI RELIGIEUX

### DE LA POUDRE AUX YEUX

Vendredi 16 janvier, la Cour constitutionnelle de Turquie a décidé d'interdire le parti islamiste Refah Partisi (Parti de la Prospérité) en présentant cette décision comme une mesure de « laïcité », visant le mouvement islamiste.

particulier sa composante kémaliste – nationaliste laïque –, veut limiter l'influence du mouvement islamiste, devenu un concurrent sérieux sur la scène politique. Mais l'histoire récente du pays montre que c'est le régime turc, y compris ses généraux kémalistes, qui a renmouvement le islamiste, dans le but de faire obstacle à la progression des idées communistes ou tout simplement de gauche au sein de la population travailleuse.

### Le renforcement du mouvement islamiste par la bourgeoisie et les généraux turcs

Aujourd'hui le Parti de la Prospérité est le plus grand et le plus puissant parti politique de Turquie avec 4,2 millions d'adhérents, 6 millions d'électeurs et 148 sièges sur 500 à l'Assemblée nationale. Les mairies de la plupart des grandes villes sont entre ses mains.

Actuellement 19 quotidiens, 110 revues, 51 stations de radio et 20 chaînes de télévision sont contrôlés par les islamistes. Presque 1,5 million de jeunes suivraient des cours coraniques, et plus de 50 000 lycéens dans 561 lycées religieux obtiennent une sorte de bac, permettant à la plupart d'entre eux de continuer leurs études dans les facultés du pays.

Depuis les années 1960. tous les gouvernements, sans exception, ont multiplié les écoles coraniques. C'est vrai pour les gouvernements de droite, mais également pour ceux qui se disent de gauche, comme des coalitions avec la participation des sociauxdémocrates.

Or, à partir des années 1960, à la suite de l'industrialisation récente, une classe ouvrière commence à se défendre, à s'organiser dans des syndicats, des mouvements et des grèves se développent. Et les idées de gauche gagnent du terrain, dans la petite bourgeoisie comme dans la classe ouvrière.

La bourgeoisie, pour faire La bourgeoisie turque, en face, a recours à des coups d'État militaires réguliers. Ce sont précisément ces généraux qui se disent laïques et kémalistes qui ont été chercher, en 1972, Necmettin Erbakan, le leader du Parti de la Prospérité en Suisse, où il s'était réfugié à la suite du coup d'État de 1970. En octobre 1972, il formait le parti religieux «du Salut National». Pendant ce temps, les partis et organisations de gauche et des syndicats combatifs – comme DISK - restaient interdits. Après le coup d'État militaire de 1980, ce sont ces mêmes généraux qui rendirent les cours religieux obligatoires dans toutes les écoles.

### La prétendue hostilité actuelle des partis, des généraux et du patronat

En fait aujourd'hui le mouvement islamiste, profitant du discrédit des partis de droite comme de gauche, et faisant preuve d'une certaine démagogie populiste, gagne une influence croissante dans la population. A présent, ses «patrons» et «hommes d'affaires» commencent à concurrencer sérieusement la grande bourgeoisie. Les autres partis politiques voient leur propre terrain glisser sous leurs pieds. A terme, le risque est, pour eux, de perdre ou de voir limiter une grande partie de leurs privilèges liés aux institutions.

Les partis bourgeois espèrent donc arriver à provoquer cette année des élections anticipées, avant que le nouveau parti islamiste déjà formé puisse remporter ces élections et laisser ainsi le mouvement religieux hors course, électoralement parlant, pendant plusieurs années.

### L'interdiction du parti de la prospérité peut produire l'effet inverse

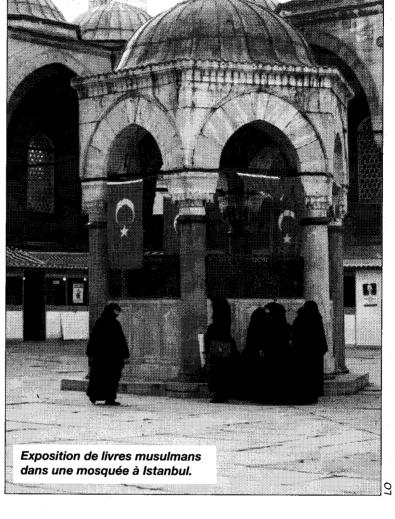
Le nouveau gouvernement de coalition, formé

Y'lmaz, dirigeant du parti de droite de l'ANAP, le « Parti de la Mère-Patrie », parti DSP (social-démocrate) d'Ecevit, est déjà usé au

sous l'égide de Mesut bout de quelques mois, en particulier à cause de l'impopularité des sévères mesures d'austérité. avec la participation du L'inflation dépasse déjà 100 % (officiellement 99,9%). La perte de pouvoir d'achat serait d'environ un tiers.

> Les syndicats soutiennent l'actuel gouvernement. Le parti d'Erbakhan, lui, a mené une campagne active en utilisant ses multiples réseaux, contre la vie chère et pour ce qu'il appelle « la démocratie». Vu le dégoût de la population laborieuse face aux partis et au gouvernement, rien ne prouve que cette interdiction ne fasse pas grimper sa cote de popularité.

> Une chose est sûre : la classe ouvrière, qui a su montrer sa combativité et sa mobilisation à de multiples reprises au cours de ces dernières décennies, n'a rien à attendre ni de la politique soi-disant laïque et des forces bourgeoises qui la mènent, ni de la démagogie islamiste qui n'a rien contre le système capitaliste, bien au contraire.



**Julien SILVA** 

### Mission européenne en Algérie

### LES FAUX SEMBLANTS HYPOCRITES

Après quelques déclarations humanitaires sur le sort des populations habitant les régions touchées par les massacres et quelques échanges de vues avec des représentants du gouvernement algérien ou de différents partis de l'opposition, les trois délégués de l'Union Européenne vont quitter l'Algérie où l'on annonce que de nouveaux massacres ont eu lieu.

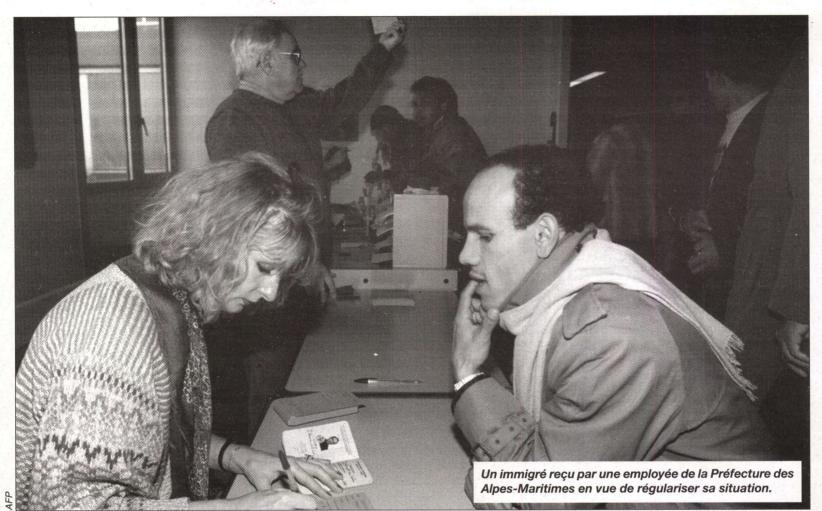
Les grandes déclarations des représentants des États européens concernant la sécurité des populations algériennes d'il y a trois semaines ont donc abouti à une piteuse visite éclair à des autorités algériennes qui ne se sont pas privées de démontrer qu'elles estimaient n'avoir aucun compte à rendre aux gouvernements européens. Aussi les

hommes politiques européens, qui voulaient se donner bonne conscience face aux drames que vit le peuple algérien, vont-ils sans doute expliquer qu'ils se sont heurtés à la mauvaise volonté manifeste des représentants du pouvoir algérien. Pourtant ces gens-là savent parfaitement faire pression sur les gouvernements des pays pauvres, y compris sur le gouvernement algérien, quand il s'agit de leurs profits, de leurs intérêts pétroliers ou du recouvrement de la dette. Mais le sort des populations pauvres, les massacres, le manque de démocratie, ce n'est pas leur problème. Ils l'ont largement prouvé et depuis très longtemps, ne serait-ce que depuis les six ans que dure l'épreuve de force entre le

pouvoir algérien et les mouvements islamistes armés.

Si les délégués européens viennent de démontrer une chose, c'est bien que la population algérienne, qui en Algérie n'a rien à attendre aussi bien des islamistes que du gouvernement, ne doit mettre aucun espoir non plus dans l'intervention des puissances capitalistes. Car les pressions qu'elles peuvent faire sur le gouvernement algérien ne visent certainement pas à protéger les populations et à améliorer leurs conditions de vie, mais au contraire à les appauvrir en leur faisant accepter les plans d'austérité et les licenciements ou en leur imposant des tarifs douaniers ou des contrats qui leur soient favorables.

# OÙ EN SONT LES PROJET SUR LA NATIONA



Les lois Guigou sur la nationalité et Chevènement sur l'immigration ne sont pas encore près d'être promulguées, étant donné les retards pris par les débats parlementaires et aussi les probables recours qui seront déposés devant le Conseil constitutionnel. Et les partis de droite ne vont pas manquer d'exploiter les occasions qu'elles offrent aux polémiques et surenchères. dans le contexte de la campagne électorale qui commence.

### Le projet de loi sur la nationalité

Ce projet de loi, adopté le 1er décembre dernier par l'Assemblée, vient d'être voté par le Sénat à son tour... mais après avoir été entièrement transformé! Les amendements de la majorité sénatoriale, qui est de droite, l'ont vidé de son maigre contenu. C'est sans conséquence réelle puisque le projet sera rétabli en deuxième lecture par la majorité gouvernementale de l'Assemblée nationale.

Donc, les jeunes nés en France de parents étrangers pourront devenir français, à l'âge de 13 ans si leurs parents le demandent; à l'âge de 16 ans, à leur propre demande; et à l'âge de 18 ans, ils seront français de plein droit, sans devoir en passer par une démarche spéciale de demande, contrairement à ce qu'impose la loi Méhaignerie, à la condition tout de même d'avoir résidé en France pendant au moins cinq ans depuis l'âge de 11 ans.

Cette petite réforme représente une simplification et une amélioration pour un certain nombre de jeunes et leurs familles. Mais elle ne va pas bien loin. Le nombre de jeunes

enfants de parents étrangers concernés, ceux qui naissent chaque année en France, est d'environ 25 000, selon le chiffre indiqué par la ministre elle-même : on comprend que les parlementaires de droite qui ont poussé les hauts cris devant ce projet, au point de faire mine de vouloir qu'un référendum soit organisé sur le sujet du droit à la nationalité, aient pris soin de ne jamais préciser l'ampleur limitée de ce qu'ils dénoncent comme une grave menace pour «l'identité de la France »...

### Pasqua-Debré-Chevènement, même combat

Le projet de loi Chevènement sur les conditions d'entrée et de sortie des étrangers en France n'a jusqu'à présent été discuté que par les députés. Ce que les députés PS ont adopté, le 17 décembre, est tout à fait conforme aux projets gouvernementaux initiaux, et il faut bien fouiller pour trouver quelques petites améliorations par rapport aux lois Pasqua – Debré.

Par contre on trouve une aggravation de cet aspect répres-

sif que constitue la rétention administrative des immigrés frappés d'expulsion : sa durée maximum est portée de 10 à 12 jours, surenchère sur Pasqua qui l'avait déjà fait passer de 7 à 10 jours. En outre, même si la victime aura 48 heures (et non plus 24) pour déposer un recours contre un arrêté de reconduite, il n'empêche que Chevènement s'est montré particulièrement acharné à limiter les possibilités légales de contrôle, d'information publique, sur ses centres de rétention.

Les députés de la majorité mettent en avant, pour se justifier auprès de l'opinion de gauche, le fait qu'ils ont fait adopter la suppression des certificats d'hébergement délivrés par les maires, certificats que les ministres de gauche avaient euxmêmes instaurés en 1982. Ils seront remplacés par une « attestation d'accueil » de l'hébergeant, mais Chevènement a précisé à l'Assemblée que la signature de l'hébergeant devrait être « authentifiée » (?), et que la liste des hébergeants pourrait être communiquée aux maires... C'est dire que le liberalisme d'un tel changement n'est peut-être pas si évident qu'on pourrait l'imaginer. ..

Un autre amendement adopté exempte de poursuites pénales, pour « aide au séjour irrégulier » les associations à but non lucratif « qui apportent aide et conseils à un étranger ».

A part cela, le projet de loi consacre la politique globale dite de « maîtrise des flux migratoires » que mènent aussi bien gouvernements de gauche que gouvernements de droite, en fonction des besoins et intérêts du moment du patronat français. Un discret « peignage » de la législation existante a seulement entraîné la création de quelques titres de séjour spécifique, et provisoires (pour des retraités, des chercheurs scientifiques, des artistes, des personnes ayant de solides « liens personnels et familiaux » en France, des malades graves...), ainsi que le rétablissement d'une « Commission du séjour » supprimée par la loi Debré, mais qui n'a le pouvoir que de... donner son avis en cas de refus de renouvellement d'un titre de séjour.

Patrick Weil, l'universitaire auteur du rapport qui est à la base de la loi Chevènement, insistait beaucoup sur la nécessité d'une politique sélective vis-à-vis des immigrés, certains «flux» (pas les travailleurs manuels!) étant jugés indispensables à l'économie et au «rayonnement» de la France... Et ces aspects-là n'ont pas suscité de protestations des politiciens de droite.

### Des prétextes pour les partis de droite

Les aspects « nouveaux » de la loi Chevènement qui ont excité la verve xénophobe de la droite parlementaire n'en méritaient certes pas tant.

La politique du regroupement des familles remonte à l'époque de Giscard d'Estaing, à la suite de l'arrêt de l'immigration de travailleurs en 1974. Malgré les grands principes qui figurent dans la Constitution, dans la Convention européenne des droits de l'homme, cette mesure n'a pas cessé d'être une peau de chagrin. Ce droit a été sérieusement rétréci par la gauche elle-même dès 1984, par Georgina Dufoix, Rocard, Edith Cresson, Bérégovoy. Puis les restrictions ont encore été ren-

# S DU GOUVERNEMENT LITÉ ET L'IMMIGRATION?

tions exigées en matière de logement et de revenus sont devenues telles qu'elles ont contribué à accroître le nombre de femmes et d'enfants sans papiers.

Le nombre des personnes admises au titre du regroupement familial est tombé de 37 000 environ en 1990, à moins de 14 000 en 1996. Dans ces conditions, le fait qu'aujourd'hui l'Assemblée ait décidé d'assouplir - très légèrement ces exigences en matière de logement et de ressources ne peut avoir que des retombées mineures.

Les dispositions concernant le droit d'asile ont provoqué le plus fort tollé de la droite, qui a affecté d'y voir un « appel d'air », une «porte ouverte » à «l'inflation» des flux de réfugiés, parce que le projet prévoit

forcées par Pasqua. Les condi- de créer deux voies juridiques plus ou moins nouvelles pour l'accès à ce statut, en plus du statut de réfugié établi à Genève en 1951. Il s'agit, d'une part, de l'asile dit « constitutionnel » (parce qu'inspiré de la Constitution de 1946) en faveur des personnes menacées en raison de « leur action en faveur de la liberté» – « combattants de la liberté » qui, d'après Chevènement lui-même, ne pourraient être que « des hommes et des femmes d'élite», nécessairement en « petit nombre »; et, par ailleurs, de l'asile dit «territorial» qui serait accordé à un étranger dont «la vie ou la liberté» est menacée dans son pays. Encore, dans ce cas, doit-il être en mesure de prouver la réalité de la menace et, de toute façon, ce droit est accordé de manière discrétionnaire par le ministre de

l'Intérieur et dépend uniquement tobre dernier encore, Patrick de son bon vouloir.

Ces possibilités relèvent donc, en réalité, du comptegouttes. Elles n'ont rien pour déplaire réellement à la droite.

### Les contorsions dérisoires de la « gauche plurielle »

Il était bien entendu prévisible que ce terrain de débats allait fournir au RPR et à l'UDF une occasion de se manifester.

Il était prévisible aussi que les députés PS allaient avoir un comportement de godillots, malgré quelques murmures entendus, du côté de Badinter par exemple. Si les députés PS se sont sentis autorisés à supprimer les certificats

> d'hébergement, c'est que Chevènement luimême avait dit à plusieurs reprises qu'il n'y tenait pas.

Les députés des Verts et du PCF, quant à eux, ont profité de l'occasion pour faire entendre une différence discrète. sans ruer vraiment dans les brancards, sans aller jusqu'à voter contre. Ils se sont bornés à s'abstenir sur la loi Guigou (sauf deux députés PCF et un Vert, qui ont voté pour); et sur la loi sur l'immigration, les députés PCF se sont aussi abstenus, tandis que les Verts (sauf un) «boycottaient» le vote... En fait, les uns et les autres se sont surtout beaucoup plaints du mépris dans lequel le gouvernement a à peu près systématiquement tenu leurs propositions d'amendements.

Au mois d'oc-

Braouezec, député-maire PCF de Saint-Denis, avait mâlement affirmé: «J'aurais beaucoup de mal à voter le texte du gouvernement 'sur l'immigration, si l'avant-projet de loi n'était pas largement amendé et profondément modifié». Il n'a pas voté, en effet, ce

projet amendé à doses homéopathiques, mais il ne s'y est pas opposé franchement non plus!

La solidarité de la «majorité plurielle » au gouvernement a des exigences qui obligent à l'hypocrisie.

C.LG

### **UN « SIGNE »** DONNÉ AUX **ALGERIENS?** PAS UN BON, EN TOUT CA

Dans les dispositions concernant le droit d'asile, les politiciens de la droite ont feint de voir un «signe donné aux Algériens», qui contredirait la pratique constante des gouvernements français depuis quelque 15 ans : celle-ci consiste à refuser l'asile aux étrangers persécutés, dès lors que leurs persécuteurs ne relèvent pas de l'État de leur pays. Cette pratique permet de justifier la plus grande partie des refus de protection opposés aux Algériens victimes des islamistes.

En 1996, selon des chiffres cités par Le Monde, sur 1080 demandes d'Algériens examinées, 49 seulement ont débouché sur une décision favorable (4,5%)...

C'est parfaitement cynique, mais le projet de loi actuel ne prévoit nullement de revenir sur cette jurisprudence. Et les voies d'accès à l'asile qu'il instaure ne l'élargissent en fait pratiquement pas," pas plus pour les Algériens.

Qui pourra être admis comme «combattant» de la liberté? Il sera facile de jouer sur les mots. Selon l'Ofpra (Office de protection des réfugiés et apatrides), cela ne peut concerner que quelques dizaines de cas par an.

Il se peut qu'il y ait davantage de bénéficiaires de l'asile dit «territorial» (autorisation de séjour et de travail pour des personnes dont la sécurité est menacée), mais cela reste totalement dépendant de l'arbitraire du ministère de l'Intérieur et du gouvernement.

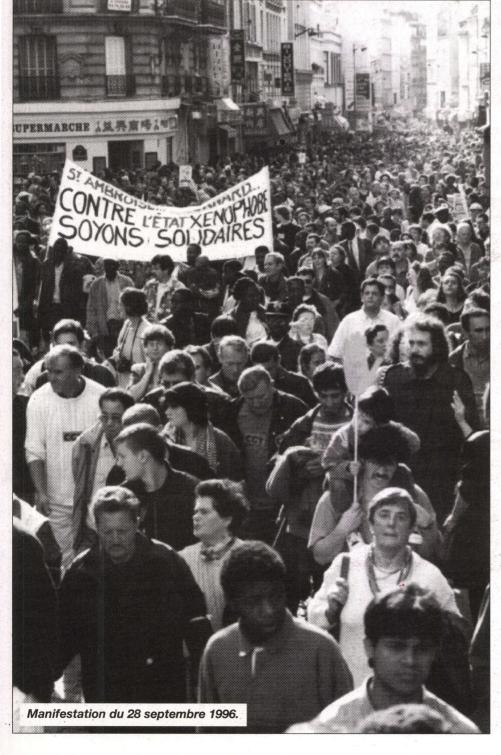
Là où cet arbitraire s'exerce pleinement, c'est dans le domaine de la politique des visas. Ils constituent, depuis leur généralisation sous Chirac en 1986 sous

prétexte de menaces terroristes, le moyen principal par lequel les gouvernements verrouillent l'immigration. La loi Chevènement ne change rien au fait que la délivrance des visas dans les consulats de France à l'étranger est régie par le principe du secret d'État, sans qu'aucun texte de loi, aucun règlement, existe à ce sujet. Les taux de refus de visas en fonction des pays d'émigration ne sont pas rendus publics, mais ce sont évidemment les États du Tiers Monde qui sont surtout visés, et notamment ceux de l'Afrique des anciennes colonies françaises...

Le seul «libéralisme» introduit - et dont il a été fait grand cas dans la presse - consiste à demander aux consulats de motiver leurs refus de visas dans dix cas précis, comme, par exemple, ceux des enfants adoptés, des bénéficiaires du regroupement familial, ou encore les membres de la famille de Français ou de ressortissants de la Communauté européenne...

La situation n'a aucune raison de changer pour les Algériens. Le bureau des visas qui les concerne, centralisé à Nantes, est engorgé. L'arbitraire et le secret demeurent la règle.

La pratique administrative et policière n'est pas près de changer non plus. Par exemple, pour les reconduites à la frontière, une responsable de la Cimade à Nice a pu affirmer: «Sur le plan national, chaque jour, il y a un Algérien qui est renvoyé chez lui. Dans les Alpes-Maritimes, il y en a eu 63 en 1997». C'est éloquent, quant au souci humanitaire des autorités françaises.



### «L'ARMEE, Argentine C'EST L'ÉCOLE DU CRIME» (Anatole France)

quement dans un entretien paru dans la presse les exactions commises pendant la dictature militaire de 1976 à 1983, un tortionnaire en retraite, le capitaine de frégate Alfredo Astiz, surnommé «l'ange blond de la mort», vient de déclencher un scandale en Argentine. Condamné par contumace en France, en 1990, à la prison à perpétuité pour le meurtre de deux religieuses, il avait déjà été gracié en 1986, en Argentine, lors d'un procès où il était poursuivi pour deux autres meurtres, bénéficiant ainsi des lois d'amnistie, mises en place aussi bien par le radical Alfonsin que par son successeur, le péroniste Menem, et destinées à protéger les militaires des poursuites pour les crimes commis pendant la dictature, sous prétexte du « devoir d'obéissance».

Aux questions d'une journaliste, Astiz a en effet répondu : «Je crois moi aussi» que l'on a torturé, assassiné, qu'il y a eu des camps de concentration et des disparus, et parmi eux, des bébés. Il a seulement contesté le chiffre, généralement estimé à 30 000,

Pour avoir justifié publi- disant qu'il n'y en avait «que» 6500. Pour lui, ces disparus, ont été simplement «nettoyés» par la dictature. Il a cyniquement estimé que ce «nettoyage» n'avait pas été assez rapide. Il s'est vanté que, parmi « les 500000 hommes techniquement préparés pour tuer» aujourd'hui, il était «le meilleur de tous». «Le meilleur», selon ses dires «pour tuer un politicien ou un journaliste». Ce dont il ne s'est pas privé puisqu'il est accusé d'avoir tué l'écrivain et journaliste Rodolfo Walsh.

La «sale guerre» des militaires, menée contre le peuple argentin, a frappé systématiquement péronistes, syndicalistes, socialistes, communistes, trotskystes, mais aussi des hommes politiques, des religieuses, des journalistes ou des universitaires. Dans ce contexte de terreur, dans le giron de l'appareil d'État et de l'armée, Astiz a, explique-t-il, «appris à détruire, à placer des bombes, à infiltrer, à tuer».

Astiz est directement responsable de la disparition de la première présidente de l'Association des mères de disparus, Azuzena Vilaflor,

dont il avait infiltré l'organisation en se faisant passer pour un adversaire des militaires avant de dénoncer les opposants qu'il avait pu ainsi connaître.

Astiz est honni par l'opinion publique. Ces dernières années, ses apparitions dans les lieux publics ont déclen-

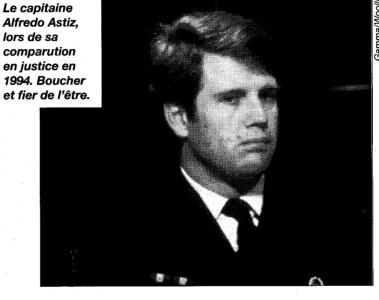
transféré dans un lieu plus modeste.

Pendant longtemps, les lois d'amnistie se sont combinées avec une tacite loi du silence des militaires sur les exactions qu'ils ont pu commettre. Il y avait bien sûr les témoignages et les protestations des victimes ou de leurs parents, mais les mili-

maintenant les confirmations d'Astiz.

Les Mères de la Place de Mai, qui manifestent toujours en souvenir de leurs enfants ou de leurs petitsenfants disparus, des organisations de défense des droits de l'homme, réclament la levée des lois d'amnistie. Les déclarations d'Astiz leur ont offert une occasion pour déposer de nouvelles plaintes contre lui et relancer le débat sur les lois d'amnistie, constamment présent dans la vie politique.

Astiz a-t-il agi par vantardise ou au nom d'un groupe de généraux en retraite cherchant à rappeler à Menem qu'il ne faut pas toucher à l'armée, comme le pense une partie de la presse argentine? Quels qu'aient été ses calculs ou ceux de ses amis, les déclarations de Menem, estimant qu'il «n'a pas sa place dans les rangs des forces armées», indiquent que la présidence va maintenant essayer de s'en servir pour tenter une nouvelle fois d'enterrer, en même temps qu'Astiz, le spectre de la dictature.



ché la colère des personnes présentes, ce qui l'oblige à vivre reclus mais dans de confortables bases militaires. Ses déclarations viennent de lui valoir une sanction de 60 jours d'arrêts. Le luxe de sa situation a cho-

taires avaient pris le parti de se taire. Cependant un militaire, décu par sa carrière, a témoigné auprès d'un journaliste, en 1995, notamment sur le centre de torture qu'était l'Ecole supérieure mécanique de la Marine qué l'opinion et il a dû être (ESMA). Et s'ajoutent

René CYRILLE

### PINOCHET EST TOUJOURS LA!

d'annoncer qu'il ne quitterait vernement de Salvador pas son poste de général en Allende et assassiné en trois chef de l'armée chilienne à la fin du mois, mais seulement le 10 mars, comme prévu par la Constitution qu'il avait lui-même élaborée. Voilà qui vient rappeler qu'un des plus sanglants dictateurs vivants non seulement n'est pas inquiété par un quelconque tribunal international dont les grandes puissances sont aujourd'hui si friandes, mais conserve depuis 1990 une autorité sur les forces de répression chiliennes, à la tête desquelles il avait en sep-

Le général Pinochet vient tembre 1973 renversé le goujours 30 000 Chiliens de gauche, militants ou simple travailleurs. Et quand il cessera d'être commandant en chef, ce sera pour s'installer dans un fauteuil confortable de sénateur à vie.

Depuis bientôt huit ans, Pinochet et l'ensemble des forces armées ont tenu sous haute surveillance les deux présidents qui se sont succédé, Patricio Aylwin et Eduardo Frei. En 1988, sous la pression d'une partie de la bourgeoisie chilienne et derrière elle des USA, qui sou- le rôle qu'il entendait jouer haitaient au Chili un régime plus présentable, comme cela s'était fait au Brésil et en Argentine, Pinochet avait été amené à organiser un référendum sur l'avenir de sa dictature. Battu, il s'était donné 15 mois pour organiser la transition et élaborer, en accord avec l'opposition, une nouvelle Constitution qui lui ménageait une place et un rôle, celle-là même en vertu de laquelle il commande encore aujourd'hui l'armée chilienne. A la veille des élections de 1990, il avait d'ailleurs largement précisé

en déclarant par exemple : «Le jour où l'on touchera à l'un de mes hommes, c'en sera fini de l'Etat de droit». Et de fait, malgré la découverte des charniers de la dictature dans les premiers mois du nouveau régime et l'indignation que cela suscita dans la population, les nouveaux dirigeants se gardèrent bien de toucher aux bourreaux d'hier. Au contraire, ils firent de la «réconciliation» leur priorité, et allèrent même jusqu'à encenser Pinochet pour son rôle dans la «transition». Et aujourd'hui Eduardo Frei,

de la gauche, en est encore à s'incliner devant l'ancien dictateur et les forces de répression qu'il symbolise. Exactement comme, en son temps, Allende n'avait pas eu d'autre politique que de s'en remettre au bon vouloir des chefs de l'armée face au coup d'Etat que tout le monde sentait venir, allant jusqu'à nommer, quelques semaines avant le putsch du 11 septembre 1973, Pinochet lui-même général en chef de l'armée, ce qu'il est toujours.

**Daniel MESCLA** 

### IL FAUT DECHARGER LES PATRONS DE LEURS PROFITS même légèrement diminué.

Les patrons petits et grands répètent à qui veut les entendre que les salariés qu'ils emploient leur coûtent trop cher. Ils expliquent en substance que ce sont les charges sociales qui étranglent leurs entreprises.

Le patronat oublie évidemment que ces charges sociales tant décriées sont quand même une partie du salaire. Ce n'est quant même pas pour rien qu'elles font partie intégrante de la masse salariale. Et finalement, si ça les gêne tant que cela, ils n'ont qu'à verser directement ce qui n'est au fond que du nombre de chômeurs gran- nales au régime général a ont bénéficié d'exonéra-

salaire différé aux salariés! Mais non, il n'est pas question de cela et les cris d'orfraie du patronat ne sont qu'hypocrisie. Car si les patrons n'ont jamais eu à se plaindre des gouvernants, ils ont encore moins de raisons depuis quelques années, au cours desquelles plus le

dissait, plus l'État était aux petits soins pour eux.

Les patrons crient qu'on les assassine parce qu'ils veulent prendre toujours plus et payer toujours moins. Loin d'augmenter, les charges sociales ont diminué depuis le début des années quatrevingt, sous prétexte de favoriser les embauches... On voit le résultat.

Par exemple, la part patronale des cotisations au régime général de Sécurité sociale a augmenté moins rapidement que la part salariale. Dans certains cas, le taux des cotisations patro-

Au total, alors que la part des cotisations patronales représentait 55,2 % des ressources de la protection sociale en 1981, elle n'en représentait plus que 49,4 % en 1994. Dans le même temps, la part des cotisations salariales était passée de 18,4 % à 22,3 %. Et puis surtout, les patrons osent se plaindre alors que les gouvernements successifs ont multiplié à leur profit les exonérations, partielles ou totales, de charges pour ceux qu'ils embauchent parcimonieusement et dans des conditions dégradées : pour les jeunes, pour les chômeurs longue durée, pour les emplois à temps partiel, pour les bas salaires, etc., ils

tions. Au total, en 1994, la Commission des comptes de la Sécurité sociale estimait le coût total de ces exonérations à 31 milliards de francs. Un beau cadeau au patronat, qui a été renouvelé depuis...

En fait de charges sociales, le patronat n'a que de mauvais arguments. Il pleure misère mais engrange des profits grâce, entre autres choses, aux salaires bloqués, aux exonérations de charges et... au chômage qui leur permet de faire, en permanence, un chantage à l'emploi sur ceux qui travaillent.

Il y a vraiment urgence pour contraindre tous ces patrons à prendre sur leurs profits, ceux d'aujourd'hui et ceux qu'ils ont engrangés hier, et à embaucher massivement en versant des salaires décents, charges sociales comprises.

**Lucienne PLAIN** 

### QUAND LES MINISTRES PARLENT DE LA « DÉLINQUANCE DES JEUNES »

C'est une assemblée composée de 350 maires, des préfets et des procureurs des « vingt-six départements les plus sensibles au titre de l'ordre public » qui avait été convoquée lundi 16 janvier pour discuter avec le ministre de l'Intérieur, Chevènement, flanqué de ses collègues de la Justice, de l'Emploi et de la Défense. Les quatre vedettes sont venues vanter, à tour de rôle, les bienfaits de la dernière trouvaille en la matière, les « contrats locaux de sécurité». Il s'agit, pour les responsables des services sociaux d'une agglomération ou d'une commune (maire, procureur, police, président du Conseil général, etc.) de se mettre d'accord pour coordonner l'action des services de l'État dans le but de prévenir ou de réprimer la délinquance, dans le domaine de la violence scolaire par exemple, ou encore pour veiller à ce que des éducateurs ou des policiers soient présents après 18 h dans les quartiers sensibles, ou bien à ce qu'on s'occupe mieux du suivi des plaintes dans les commissariats.

Ce dispositif devrait se traduire par la création de 15 000 emplois-jeunes au titre de la prévention dans les collectivités locales. L'État utilisera pour



cela 80 % des quelque 8000 «adjoints de sécurité» qu'il a recrutés, l'objectif étant d'en créer 20 000.

Tout ce monde a aussi discuté de la responsabilisation des parents. Martine Aubry a quand même repoussé la proposition de « suspension » des allocations familiales aux parents des délinquants récidivistes que proposaient plusieurs maires – une mesure qui consisterait à «punir» les parents à la place des enfants, en s'attaquant aux ressources déjà pratiquement toujours limites des familles concernées. Elle s'est déclarée partisan de la « main tendue »... mais aussi d'une «amende» que la justice obligerait dans certains cas les parents à payer!

Chevènement, quant à lui, a annoncé le recrutement supplé-

mentaire de 1400 policiers pour-« anticiper les départs en retraite »...

Il a donc été question de lutte contre la délinquance, de « redéploiement de crédits au profit des zones sensibles», de contrats passés entre muncipalités et police, de «confrontation de réponses parallèles en direction des jeunes délinquants » (selon les termes de

Martine Aubry). Mais il n'a pas été question des causes réelles de ce problème, de la situation qui engendre et perpétue la délinquance.

Pourtant, tous ces maires, tous ces officiels, tous les ministres la connaissent bien. cette situation. Le ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, l'a même expliqué en quelques mots dans Le Parisien du 19 janvier. Les mineurs délinquants, a-t-elle déclaré, sont « atteints de plein fouet par la crise sociale et n'ont aucune perspective d'avenir». Et «la justice et la police», a-t-elle ajouté, « ne peuvent pas être les seules à apporter des réponses ». Mais elle n'a rien à proposer, pas plus que ses autres collègues du gouvernement. Car ce qui pourrait apporter des réponses à l'accroissement de la délinquance, en particulier à celle des jeunes, ce serait la possibilité pour eux de trouver de véritables emplois. Cela implique qu'on s'attaque aux privilèges des possédants. Une perspective dont les ministres de Jospin ne veulent pas et qu'ils ne veulent même pas évoquer.

Sylvie FRIEDMAN

### Dans les entreprises

### **Alcatel** Telspace Cherbourg

### **DÉBRAYAGES POUR** LES SALAIRES

À l'annonce par la direction générale d'une augmentation zéro pour 330 des 400 salariés du centre, des débrayages massifs, regroupant toute la production, ont eu lieu pendant trois jours durant la semaine du 12 au 16 janvier et ont continué au début de la semaine suivante.

Il faut dire que la direction y est allée très fort : elle a annoncé 20 % d'augmentation pour la prime des cadres, 1,5% d'augmentation générale, plus 4 % de prime pour les niveaux supérieurs techniciens, et rien, ni augmentation générale ni individuelle, pour la production, largement majoritaire dans le centre. La direction justifie sa décision en prétendant qu'il ne peut y avoir d'augmentation envisagée dans le cadre d'un passage à 35 heures. Et elle a même ajouté: «Nous pourrions être conduits à envisager une délocalisation progressive de nos activités industrielles hors de France, si la loi sur les 35 heures était mise en œuvre de manière autoritaire».

La direction d'Alcatel a engagé une offensive contre les 35 heures, ou du moins, elle prend ce prétexte pour imposer une flexibilité encore plus grande.

Ainsi la direction locale parle de durcir la flexibilité qui existe déjà à l'usine. Pour l'instant, nous travaillons en moyenne 37 heures sur l'année, avec des semaines à 32 et d'autres à 42. Elle dit maintenant vouloir des semaines de 28 heures et d'autres à 45 heures! La flexibilité, on y a déjà goûté, et l'essayer, ce n'est vraiment pas l'adopter!

Pour toutes ces raison, le rasdirection. Il n'est pas dit qu'elle puisse tout se permettre, il faudra bien qu'elle le comprenne.

GEC Alsthom Saint-Oven (Seine-Saint-Denis)

# UN NOUVEAU PROCÈS DE L'AMIANTE

Les salariés de l'entreprise sont en lutte depuis des mois pour faire reconnaître que la direction les a obligés à manipuler de l'amiante depuis des années et qu'encore aujourd'hui, elle ne fait pas le nécessaire pour les protéger. Un Comité de défense de la santé des travailleurs a été créé par plusieurs centaines de salariés et, avec le CHSCT, la CGT et la CFDT, il a exigé qu'une expertise sérieuse soit faite pour protéger les salariés. C'est la décision du CHSCT de nommer un expert sérieux et indépendant que la direction a contestée. Elle a perdu devant la justice une première fois l'été dernier et l'affaire était jugée en appel le 15 jan-

Un certain nombre de salariés ont débrayé pour assister à ce procès. Il faut dire qu'il y a de quoi être révolté. Car si la direction a une responsabilité écrasante, elle a le culot de nous mettre aujourd'hui des bâtons dans les roues lorsque nous voulons nous protéger et de contester ses responsabilités pourtant manifestes. Ainsi, alors que le décès il y a plus d'un an d'un ancien camarade de l'usine est reconnu désormais comme dû à une maladie professionnelle par la Sécurité sociale, le directeur des Ressources Humaines a eu le culot de déclarer au Parisien que «personne n'était capable de prouver que M. Gestel est décédé de l'amiante inhalé chez nous». Non, personne... à part qu'il en a manipulé

et respiré pendant trente ans d'usine! Ce que les médecins de la Sécurité sociale reconnaissent car l'évidence crève les yeux, la direction s'efforce encore de le nier.

Les patrons sont des empoisonneurs. Ils connaissaient les dangers et les méfaits de l'amiante, comme les patrons des mines connaissaient la silicose auparavant. Mais tout comme eux, ils ne se soucient que de leurs profits, qui passent loin devant la santé des travailleurs.

Le jugement sera rendu le 13 février. Mais pour nous, la direction est déjà condam-

**Correspondant LO** 

Alsthom Rateau La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

# NON AU LICENCIEMENT!

Vendredi matin, 16 janvier, un employé du service courrier de 45 ans et 28 ans d'ancienneté apprenait son licenciement. Le motif : il aurait ouvert une lettre confidentielle destinée à la direction.

Dans la demi-heure qui a suivi, nous nous sommes retrouvés 200 à débrayer à l'appel de la CGT et à aller demander des comptes

Pour Rateau, et de façon si instantanée, cela représente une bonne participation. Et c'est bien normal que, juste au moment où les chômeurs sont mobilisés et ont largement fait connaître leurs conditions d'existence, personne n'ait envie d'accepter qu'un seul d'entre nous aille rejoindre ceux qui pointent à l'ANPE.

Le directeur n'est pas revenu sur la décision de licencier notre collègue et n'a consenti qu'à recevoir une délégation dans l'après-midi. Cette réunion n'a rien donné de plus et rendez-vous était pris pour le lundi matin 19 janvier.

Lundi, tandis que la voiture du directeur était bloquée à l'entrée et qu'un huissier, à pied d'œuvre de très bonne heure, faisait son constat, une trentaine de travailleurs des ateliers ont fait entrer notre collègue lui faisant escorte jusqu'au local syndical.

Dès 9 heures, nous étions presque aussi nombreux que vendredi à remonter chez le directeur. S'il observait toujours le même mutis-





collectifs, etc.) et elle espère sans doute que

Bientôt des délégations, puis des salariés des deux autres établissements du site, LCA et Travaux Extérieurs, sont venus rejoindre ceux de Rateau. On imagine bien que les directions de ces établissements n'ont pas vu d'un bon œil que le débrayage s'étende à leur secteur. Plus globalement, la mobilisation pour un licenciement à caractère «disciplinaire» ne doit pas non plus être appréciée par la direction générale à Kléber. Elle a dans ses tiroirs de nombreux projets contre les travailleurs du groupe (externalisations, licenciements

me, de notre côté nous ne sommes pas restés

muets. Nous avons été nombreux à lui parler

du chômage, du groupe, de Suard et des mil-

lions que l'ex-PDG du groupe a détournés, et

à réaffirmer que nous ne le laisserions pas faire.

tout cela s'opère le plus en douceur possible. Finalement, au bout de quatre heures de

débrayage, le directeur acceptait de recevoir sans attendre une délégation. Il a dit qu'il allait «regarder» s'il y avait une possibilité de reclasser ce camarade dans un autre secteur. Mais rien n'est gagné pour autant. La réponse doit être donnée mercredi et nous serons encore nombreux à aller la chercher.

Nous nous sommes retrouvés pour la première fois tous ensemble, ceux de Rateau, de LCA et des Travaux Extérieurs, dans un débrayage commun. Contre le licenciement d'aujourd'hui et les problèmes à venir, cela compte et comptera.

Correspondant LO

GEC Alsthom Belfort

### GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Les quelque 400 ouvriers du secteur Traction se sont mis en grève le mardi matin 20 janvier contre des licenciements : une dizaine ont été annoncés jeudi 16 janvier. Vendredi et lundi étaient des jours chômés à la Traction, ce n'est donc que mardi que les ouvriers ont commencé à riposter.

Ces licenciements sont les premiers d'une charrette de 63 annoncés par la direction.

La direction accélère ainsi la procédure du plan de 269 suppressions d'emplois dont 200 ont déjà été réalisées ces deux dernières années par des mesures d'âges et des départs volontaires ou des mutations dans les autres filiales du groupe.

Les ouvriers ne veulent pas entendre parler de «reclassement» à l'extérieur de l'usine, parce que cela voudrait dire se retrouver au chômage.

Ils réclament le reclassement sur le site, c'est-à-dire de rester dans l'usine. A suivre!

Correspondant LO

### Dans les entreprises

La Poste

# BUREAUX DE POSTE EN MOINS, Deste et le gouvernement envisagent de fermer tie des bureaux de poste dans les petits villages. secrétaire d'État à l'Industrie qui vient de le ; avant de revenir un peu sur sec aux La Poste et le gouvernement envisagent de fermer

une partie des bureaux de poste dans les petits villages. C'est le secrétaire d'État à l'Industrie qui vient de le déclarer, avant de revenir un peu sur ses propos devant la levée de boucliers qu'ils avaient suscitée. En soi, l'idée n'a rien de bien nouveau. Elle avait déjà été discutée en 1993, date du précédent «contrat de plan» entre La Poste et l'Etat. Le gouvernement Balladur avait alors finalement décidé de geler les suppressions de bureaux dans les petites communes.

Aujourd'hui elle ressurgit avec le nouveau «contrat de plan» qui va être signé. La Poste argumente en disant que le nombre de personnes vivant dans des communes de moins de 2000 habitants n'a cessé de diminuer et que son réseau, lui, n'a pas suivi. 60% de ses bureaux et de ses agences sont encore implantés dans des villages. Alors, dit le secrétaire d'État, pourquoi La Poste ne s'arrangerait-elle pas avec la mairie, la SNCF, voire la station-service ou l'épicier pour qu'ils hébergent les services postaux? Encore faudrait-il d'abord que cela soit possible, car dans les petits villages la SNCF a bien souvent devancé La Poste dans la fermeture de ses gares, le nombre de stations-service se réduit comme peau de chagrin et les commerces eux-mêmes laissent de plus en plus la place

villes voisines. Mais même si cela pouvait se faire, on a vraiment du mal à croire que la fermeture du bureau de poste ne se traduirait pas par des services et des horaires plus réduits pour les habitants de ces villages, rendant leur vie plus difficile, en particulier pour les personnes âgées et celles qui ne peuvent se déplacer. D'autant plus que La Poste ne dit pas ce qu'elle envisage de faire si justement aucun arrangement n'est possible. Le but avoué est de faire entre 3 et 4 milliards d'économies, et depuis des années toute restructuration à La Poste, quel que soit le prétexte, se traduit par des réductions d'effectifs et

permet d'économiser. En 1998, 3400 suppressions d'emplois sont prévues, et il y en avait environ 5000 les années précédentes. Si le souci de La Poste était vraiment d'adapter son réseau à la répartition de la population, elle aurait pu depuis longtemps, au lieu de supprimer ces milliers d'emplois, ouvrir des bureaux beaucoup plus nombreux dans les banlieues des grandes villes, où se concentre aujourd'hui une partie croissante de la population. Elle ne l'a pas fait en nombre suffisant et, quand de tels bureaux ont été ouverts, cela a été la plupart du temps sans création de postes. Des guichetiers du bureau central de la ville

ont simplement été déplacés. Rien d'étonnant à ce que les files d'attente au guichet aient, elles aussi, été simplement déplacées dans le nouveau bureau! Autant dire que tous ces soi-disant arguments de La Poste ne sont que de bien mauvais prétextes. Assurer ce service dans les petits villages comme dans les banlieues, ce serait largement possible, et cela aurait le double avantage de simplifier la vie des habitants et de fournir du travail à une partie de ceux qui en sont aujourd'hui privés. Mais l'objectif de La Poste est tout autre.

**Daniel MESCLA** 



A l'usine-centre de recherche débrayage mardi 20 janvier au matin a rassemblé 800 salariés devant le bâtiment de la direction, A l'appel des syndicats, les travailleurs sont venus protester contre les plans de la direction HMR (Hechst-Marion-Roussel). Elle veut supprimer 1200 postes en recherche et développement, dont 600 (sur 1630) à Francfort en Allemagne et 337 (sur 1084) à Romainville, sans compter les postes qui risquent d'être touchés indirectement. Elle annonce, en plus, des réductions d'emplois dans les fonctions centrales administratives. Aux Etats-Unis aussi les salariés vont être touchés, en particulier par le transfert d'activités de Kansas-City vers Bridgewater, près de New York.

Roussel-Uclaf de Romainville, un plan, le mercredi 14 janvier, la réaction de Paris. Une vingtaine de salariés de du 20 janvier, pour «converser» sur les immédiate avait été un débrayage spontané de plus de 500 travailleurs. A Francfort, le vendredi, 8 000 personnes ont manifesté, soutenues par une délégation de Romainville. Plusieurs délégués allemands du syndicat IG Chemie étaient présents ce mardi 20 à Romainville, pour dénoncer en même temps que leurs collègues français un plan qui, pour faire grossir encore plus les profits, accroît le chômage et la misère.

> Les autres établissements HMR-Roussel-Uclaf de France étaient aussi dans l'action : rassemblement de 150 personnes à l'usine de conditionnement de Compiègne (Oise), débrayage d'une heure par poste à l'usine de production de Vertolaye (Puy-de-Dôme), arrêt de

A Romainville, à l'annonce de ce travail à la tour HMR à La Défense près la filiale de distribution des médicaments Distriphar, à Aulnay-sous-Bois, sont venus en délégation. Eux aussi sont menacés dans leurs emplois.

> Ce plan de suppressions d'emplois est scandaleux, de la part d'un groupe qui depuis des années engrange des milliards de profits. Les dividendes des actionnaires, au niveau de la France, ont encore augmenté de 47% l'an passé et, en prenant sur une réserve, ils ont touché trois fois plus qu'en 1996: 1,34 milliard de francs (75% de la masse salariale versée en France). Mais la direction prétend atteindre 20% de rentabilité. Avec ces suppressions d'emplois, l'objectif est de gagner 1.5 milliard de francs à l'échelle du monde.

Convoqués par la direction, le matin modalités de ces suppressions d'emplois, les syndicats de Romainville ont demandé le retrait pur et simple de ces mesures inacceptables et ont quitté la salle. La colère est d'autant plus grande que, lorsque la direction a instauré les 35'heures l'an passé, cela s'est fait sans aucune embauche compensatrice. De surcroît, en 1997 encore, des suppressions d'emplois ont eu lieu par des départs en préretraite non remplacés.

Les salariés estiment qu'il devrait être interdit de supprimer encore des emplois, dans un groupe qui fait autant de bénéfices, et alors qu'il y a autant de chômeurs et que leurs luttes actuelles recueillent la sympathie de tous.

Correspondant LO

### Dans les entreprises

Alco Diffusion Haisnes-les-La-Bassée (Pas-de-Calais)

### LES TRAVAILLEUSES LUTTENT CONTRE LA FERMETURE DE L'USINE

de l'entreprise textile Alco Diffusion (fabrication de joggings, chemises...) ont recu comme un coup de massue l'annonce de la liquidation judiciaire de leur entreprise par le tribunal de commerce de Béthune.

Pourtant le carnet de commandes était plein. Le patron jouait l'innocent qui n'a rien vu venir. Tout le monde sait dans l'usine qu'il fait fabriquer une partie de la production en Pologne. Il prétexte que, avec la fin du plan d'aide européenne au textile, les 800 F qu'il touchait par ouvrière vont lui manquer pour continuer la production. Comme les patrons du textile, ce monsieur a gratté les aides et les subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du département et, en présentant les documents comptables qui l'arrangent, il décide aujourd'hui de mettre la clé sous le paillasson!

Les ouvrières d'Alco ne l'ont pas entendu de cette oreille. Elles ont décidé que l'usine ne fermerait pas! Comme le patron, malgré ses dires, a commencé à déménager la première nuit deux machines, les ouvrières ont décidé l'occupation jour et nuit pour bat continue.

À Haisnes, les 149 ouvrières surveiller leur outil de travail. Des banderoles ont fleuri sur les façades de l'usine : « Non, les salariés d'Alco ne quitteront pas les locaux », « Non aux licenciements ». Elles ont continué à travailler en prenant en charge toute la production et en faisant leur propre enquête pour comprendre comment on en est arrivé là.

> Elles ont invité la population des environs à une manifestation de soutien, le samedi 17 janvier, manifestation dynamique, à laquelle les maris participaient avec les enfants, habillés de ponchos revendicatifs, allant donner des tracts et demander du soutien aux habitants de Haisnes. 200 personnes étaient là, dont le maire de la commune et les élus communistes de l'arrondissement. Des slogans étaient chantés joyeusement sur des airs connus : « Non, non, non, Alco c'est pas fini, on occupera toutes les nuits », « Oui, oui, oui, Alco se battra et nous garderons nos emplois », et « Le travail, c'est notre vie, celles de nos enfants aussi, nous les employés d'Alco, on veut du boulot ».

Ce n'est qu'un début, le com-

Var TP (Tarn)

# TRAVAILLEURS **NE VEULENT** PAS ÊTRE JETÉS

Les travailleurs du Var TP, dans le Tarn, occupent depuis le 9 janvier les locaux de leur entreprise. Ils entendent ne pas laisser leur direction les jeter au chômage.

Var TP est une petite entreprise de travaux publics, dont le siège se trouve dans le Var. Mais elle exerce son activité à Mont-Roc, à quelques dizaines de kilomètres d'Albi.

Les 18 salariés sont des conducteurs d'engins ou des mécaniciens. Ils extraient du minerai de fluor d'une carrière à ciel ouvert et alimentent l'usine d'une autre société installée sur le site, la Sogerem, filiale du groupe Pechiney. Les 40 salariés de la Sogerem purifient et conditionnent le fluor.

Depuis un an, la direction de l'entreprise a entamé un bras de fer avec ses employés, afin de leur imposer l'annualisation du temps de travail : pour améliorer la santé de l'entreprise, c'est-à-dire de ses actionnaires, il fallait que le « coût du travail » diminue. Cette annualisation, signifiant la suppression des primes et des heures supplémentaires, aurait coûté aux salariés 25 % environ de leurs revenus annuels. Ils ont refusé mais

toute augmentation de salaire pendant deux ans.

Cette concession ne satisfait pas les dirigeants de Var TP. Ils ont d'abord entamé une procédure de licenciement, mais ont jugé que des moyens plus rapides pouvaient être employés : après avoir fait constituer des stocks importants, ils ont profité des congés de Noël pour envoyer aux salariés un courrier les informant que, la concession de la carrière ayant été rompue par la Sogerem, ils ne devaient pas se présenter à leur travail le 5 janvier : ils étaient jetés à la porte du jour au lendemain.

Le 5 janvier, décidés à ne pas se laisser faire, les salariés sont retournés sur leur lieu de travail et ont alerté la presse. A partir du 9, ils ont occupé jour et nuit les locaux où sont parqués les engins et ont participé aux manifestations de chômeurs qui se sont déroulées à Albi. Ils veulent faire toute la publicité qu'ils peuvent aux manœuvres scandaleuses de Var TP et de la Sogerem.

Cette dernière société a accordé la concession de la carrière à une nouvelle entreprise de travaux publics, la

ont proposé de renoncer à Strada, dont le patron n'est autre qu'un ancien directeur de la Sogerem.

Tous ces messieurs qui sont de mèche contre les travailleurs restent à quelque distance pour faire leurs mauvais coups : après avoir annoncé au délégué des salariés de Var TP qu'il viendrait à Mont-Roc pour les rencontrer, le directeur de Var TP ne s'est pas présenté le jour convenu, affirmant qu'il s'était trompé d'endroit et que la rencontre aurait lieu lundi 19... dans le Var.

À la place de leur directeur, les travailleurs de Var TP ont vu arriver les machines de la Strada à qui ils ont interdit l'accès au site en mettant des engins en travers des chemins.

Les procédés de ces patrons de choc, qui pensaient faire leur coup vite et bien, illustrent la rapacité et l'arrogance de patrons sûrs d'eux et sûrs d'avoir de leur côté les pouvoirs publics contre les travailleurs.

Dans l'épreuve de force que leur impose leur direction, les travailleurs sont conscients qu'ils doivent avant tout compter sur leur détermination et sur la solidarité des autres salariés pour ne pas être réduits au chômage et bientôt à la misère.

CEPEM (Orléans)



datent pas d'aujourd'hui. Les travailleurs subissent continuellement la pression sur le rendement et les heures supplémentaires, sans compter les congés qu'il faut prendre lorsque ça arrange le patron. Les effectifs sont si insuffisants que la direction a en permanence recours au travail en intérim (il y a actuellement 140 travailleurs intérimaires pour 870 embauchés). En plus des conditions de travail éprouvantes, les salaires sont parmi les plus bas de la région.

Il y avait eu deux débrayages d'une heure en décembre. Mais la direction faisait la sourde oreille. Elle accordait 1,7% d'augmentation de salaire et ne voulait plus en entendre parler.

La CFDT, syndicat majoritaire, a alors décidé de faire une opération coup de poing. Elle décidait de bloquer les portes de l'usine le jeudi 15 janvier à 5 heures du matin. Les travailleurs l'ont découvert en arrivant. Malgré la pluie, environ 200 travailleurs sont restés au piquet, attendant de voir la tournure des événe-

Les problèmes à la CEPEM ne ments. Les autres sont repartis chez eux.

La direction, arrivée à 7 heures, a essayé à plusieurs reprises de convaincre des ouvriers de forcer le passage. Elle protestait contre le blocage des portes au nom de la démocratie et de la liberté du travail. Dans une entreprise où tout le monde en a ras le bol des chefs, de leur harcèlement quotidien, les arguments de la direction ne portaient guère. Peu de travailleurs étaient vraiment pour le mouvement, la grande majorité d'entre eux étaient dans l'expectative. Mais les gesticulations et les harangues de la direction ont été d'une totale inefficacité. Personne n'est rentré. Et les portes sont restées fermées toute la journée.

Finalement, la direction a accepté de renégocier sur les salaires et l'embauche. Les portes ont été rouvertes le lendemain. Mais rien n'est réglé. Tout le monde est conscient qu'il reste à faire céder la direction sur des mesures concrètes.

**Correspondant LO** 

Instituteurs, professeurs d'école

# À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL!

Lors de la manifestation du 20 janvier 1998

Cela fait des années que les instituteurs ont des raisons de se fâcher : conditions de travail, classes surchargées, salaire... Mais il y a un point qui commence à hérisser beaucoup d'entre eux, c'est la division qu'introduit parmi les instits le statut de professeur d'école.

En 1989, alors que la mobilisation des enseignants sur les salaires battait son plein, le ministre de l'Éducation nationale, un certain Lionel Jospin, proposa, pour dégonfler le mouvement, de recruter des professeurs d'école, au niveau de la licence, à la place d'instituteurs. Cela, disaitil, afin de «revaloriser le métier».

Ces professeurs ont, certes, un meilleur salaire, mais la retraite à 60 ans (au lieu de 55 ans pour les instituteurs) et ils n'ont plus le droit d'obtenir des communes un logement de fonction (ou, à défaut, une compensation en salaire).

C'est depuis lors que date la division de la profession en catégories distinctes, alors que l'État n'avait jamais réussi à y introduire une réelle différenciation de statuts (même pas entre instituteurs et directeurs, ces derniers restant considérés comme instituteurs). En contrepartie, on pro-

mettait que, rapidement, tous les instituteurs deviendraient des professeurs d'école, avec la paye correspondante. Un des dirigeants de la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN), proche du gouvernement, avait alors écrit dans une revue de la FEN : «Avant la fin de ce siècle, tous les instits et PEGC seront payés comme des certifiés».

Paroles, paroles... Première surprise : cette «ouverture» se révéla être un parcours d'obstacles. Il fallait passer le concours de professeur d'école (alors qu'on est déjà instituteur!) ou attendre d'être reclassé à l'ancienneté, c'est-à-dire sur une liste d'aptitude. Pire encore, les instituteurs découvrirent que cette situation entraînait d'une part une importante différence de salaire entre les deux statuts (près de 1300F avec cinq ans d'ancienneté, plus de 5000 F en fin de carrière), d'autre part que ce n'était pas la

même chose de passer le concours, qui apporte un gain immédiat, ou d'être sur la liste d'aptitude.

Depuis 1989, instituteurs, professeurs d'école et suppléants (enseignants vacataires) se côtoient, faisant le même travail, mais avec des salaires fort différents... ce qui arrange finalement bien les gouvernements, quels qu'ils soient.

Neuf ans après l'instauration de ce statut, 220 000 instituteurs sur 320 000 attendent toujours ce qu'on leur avait promis, ce qui, au rythme actuel, repousse aux environs de 2015 l'intégration de toutes et tous dans le corps des profs d'école!

Le budget, à ce sujet, voté sous un gouvernement de gauche, le 13 décembre 1997, prévoit 14 851 intégrations; celui de l'année précédente, adopté sous Juppé, en prévoyait... 14 850. Sans commentaire. Ou plutôt, si : Jack Lang, socialiste et ancien

ministre de l'Éducation nationale comme Jospin, a affirmé à l'Assemblée que «la mise en œuvre de cette législation prévoyait le basculement de près de 50% du nombre de postes du corps des instituteurs dans celui de professeurs des écoles en 1997 et la totalité en 2003». Il ne manque pas d'air car, que l'on sache, on en est loin, et le passage de ministres socialistes à l'Education nationale n'y a rien changé.

Bien sûr, beaucoup partent en retraite sans avoir intégré ce fameux corps des profs d'école. En soi, rien de grave, sauf que cela se traduit par une perte importante, cette fois sur le montant de la retraite.

Alors, ce mardi 20 janvier a été l'occasion d'exprimer, à nouveau, le ras-le-bol d'une situation qui s'éternise. A travail égal, salaire égal : c'est le mot d'ordre qui prime actuellement, ce qui signifie, entre autres choses, pour un même travail, un même salaire, le droit au logement et un même départ en retraite.

Bien des instituteurs non gré-

vistes disent ne pas avoir voulu pénaliser les enfants, leurs parents. Et l'État a joué de ce sentiment. Pourtant, dans les Hautsde-Seine par exemple, de nombreuses écoles ont fermé leurs portes ce mardi, les enseignants étant en grève à 70% à Malakoff, à 60% à Montrouge. Au niveau national, la moitié des instituteurs ont fait grève, semble-t-il. Dans les assemblées générales de grève, ce qui revenait souvent c'était comment mobiliser l'opinion car, après avoir expliqué les raisons du mouvement (que comprennent de nombreux parents, travailleurs ou chômeurs), les enseignants cherchent quelles nouvelles actions mener.

De la force du mouvement engagé ce mardi dépend la suite. Car, de manifestations en manifestations, le dimanche ou le mercredi, de pétitions en télégrammes, il faudrait montrer une autre détermination pour faire comprendre à l'État que les instits ne sont plus prêts à se laisser faire.

**Marion RIQUET** 

Lycée professionnel Peltier de Ham (Somme)

### UNE GRÈVE QUI FAIT MONTER LES ENCHÈRES

baisse de moyens était programmée pour l'année prochaine alors même que le lycée est classé ZEP. À 26 collègues tement.

C'est à une trentaine de profs (sur un total de 50) que nous nous y sommes retrouvés avec des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: « Touche pas à mes heures », « Discours en hausse, moyens en baisse », « Des ZEP, oui, des moyens aussi! », etc.

Quatre d'entre nous ont été reçus par le secrétaire général

expliqué que, pour nous donner des heures en plus, il faudrait qu'ils les retirent à d'autres lycées! Mais nous avons claiprésents, nous avions décidé rement annoncé que, pour une voix. de « monter » au rectorat enseigner dans des conditions d'Amiens tous ensemble pour normales, il nous fallait Radio France Picardie que nous y manifester notre méconten- 120 heures de plus que ce qu'on nous attribuait (soit +10%) et qu'on n'avait pas fait le déplacement pour avoir une explication de texte.

À la fin de la « négociation », le représentant du recteur a dit vouloir faire un effort. Il a annoncé qu'il convoquerait le proviseur pour « voir avec lui » et qu'il nous donnerait entre «zéro et 45 heures!»

À la sortie du rectorat, nous d'Académie. Tout ça pour nous n'étions pas satisfaits par la expliquer que la baisse de nos vague proposition. Au point moyens était tout à fait justi- que les premiers mots de cerfiée. Pour bien nous convaincre tains ont été: « Ils ne veulent

Nous avons appris qu'une de repartir sans rien, ils ont rien nous donner, alors il faut faire grève ». C'est donc la grève pour le lendemain que nous avons votée en assemblée générale, à l'unanimité moins

> Des le lendemain matin, avions alertée relatait notre mouvement de grève et ses raisons. Vers 9 heures, le proviseur nous a annoncé avoir reçu un appel du rectorat. Le recteur ne nous proposait plus finalement que zéro à 12 heures. Des miettes quoi. Ce qui a convaincu une partie des hésitants. Nous nous sommes donc déclarés grévistes à 22 sur 35 collègues dans l'établissement. De plus, nous avons décidé de déposer un préavis pour le jeudi suivant, en espérant y associer les autres lycées de la région et les

autres catégories de personnels. propositions. Le rectorat dans

Les grévistes sont restés pour rédiger des communiqués, partir visiter le collège d'à côté tions. Pour y remédier il fau-(à qui on supprime des postes) drait qu'il nous restitue entre et surtout pour intervenir lors 33 et 41 heures. Bref, toujours de l'inauguration d'un nouveau gymnase non loin de notre lycée. Nous y avons bloqué les portes de la réception et fait attendre dans le froid la centaine d'invités, dont quelques sommités du Conseil général qu'ils écoutent attentivement nos revendications.

Nous apprenions par ailleurs que le lycée de Noyon, à 20 km de Ham, était en grève à 80 % pour les mêmes raisons que nous.

Et finalement, en fin d'après-midi, le proviseur est revenu du rectorat. L'assemblée générale a écouté les nouvelles

ses calculs aurait fait une erreur (!) en mélangeant deux secune fourchette bien vague, aucun engagement précis, mais un recul évident masqué derrière ce que personne évidemment ne prend pour une véritable erreur.

Nous étions satisfaits et de la préfecture. Il a fallu d'avoir fait remonter les enchères, conscients de la stratégie du rectorat qui jauge notre détermination avant de faire une proposition. Nous avons donc maintenu notre préavis largement annoncé par France 3 Picardie et le journal régional. De plus, les surveillants, à leur tour, ont déposé un préavis pour le même jour, ainsi que d'autres personnels du lycée.

### Dans le monde

### La visite du pape à Cuba

### AITRA-T-IL LES SIENS ?

En se rendant à Cuba, il ne s'agit pas pour le pape d'aller simplement conforter une Eglise et des fidèles comme il le fait un peu partout dans le monde. Ce motif-là, est secondaire. En réalité, aussi bien Jean-Paul II que Fidel Castro préparent, chacun à sa façon certes, l'avenir du régime cubain.

Castro a beau sembler un solide vieillard, les ans s'accumulent et l'après-Fidel est un réel problème. Si Castro disparaissait, qui pourrait prendre sa succession? Il n'y a vraiment moins populaire mais surtout... guère plus jeune.

Cuba risque donc de connaître une grave crise après la mort de Fidel Castro. Les émigrés anticastristes, qui sont pour l'essentiel réfugiés aux USA dans la région de Miami, n'attendent que sa disparition pour essayer de revenir en force dans l'île et y retrouver leurs anciens privilèges perdus, avec la bénédiction et le soutien des USA. Cela signifierait alors la

frère Raul Castro, beaucoup fin de ce qui reste des avantages sociaux du castrisme, une différenciation sociale sans frein entre riches et pauvres, et surtout, car c'est là l'élément essentiel au yeux de Castro, la fin de l'indépendance cubaine à l'égard des USA. Cuba redeviendrait sans doute une semi-colonie de son puissant voisin nord-américain, comme elle le fut autrefois, avant la révolution castriste.

> Les castristes le savent et l'appréhendent. Dans ces conditions un certain nombre

de Cubains opposés au régime une sorte d'alliance entre le essaient de promouvoir une espèce de troisième voie qui ne serait ni la continuation du castrisme ni la prise du pouvoir par les émigrés. Dans cette perspective l'Église, ou plutôt la hiérarchie religieuse pourrait avoir un rôle à jouer.

Le développement d'une opposition catholique au régime, tolérée par celui-ci et confortée par la venue du pape, semble s'inscrire dans cette perspective. Se dessine ainsi

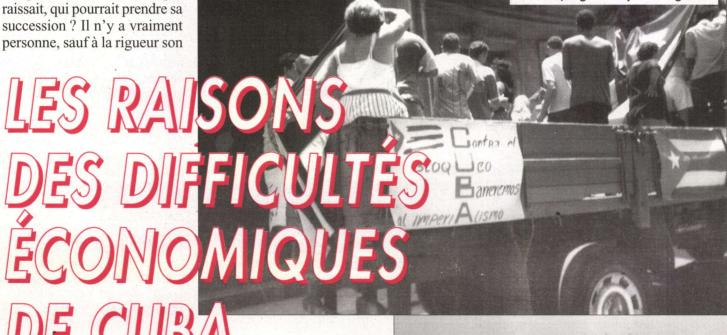
vieillard en blanc du Vatican et celui en vert olive de la Havane.

Fidel Castro a donc décidé de soutenir l'Église. Ordre a donc été donné de célébrer le dernier Noël, dont la fête avait été supprimée par le régime, et le Lider Maximo a exprimé le souhait que les églises soient pleines quand le pape serait à Cuba.

L'Eglise et la religion ont toujours été plus ou moins tolérées sous le castrisme. Mais cette fois, Castro a choisi de faire de la visite du pape une opération politico-publicitaire

Fidel Castro, n'ayant iamais défendu la révolution prolétarienne, en est réduit, pour tenter de sauver ce qui peut l'être du régime, à s'appuyer sur la hiérarchie religieuse qui a ses yeux pourrait peut-être maintenir une certaine forme d'indépendance vis-à-vis du voisin nord-américain. Triste fin de règne où la population, malheureusement, risque d'être de toute façon, d'une manière ou d'une autre, la grande perdante de ces manœuvres.

André VICTOR



Depuis quelques années, et encore davantage avec la prochaine venue du pape, il y a de nombreux reportages sur Cuba, et en particulier sur la situation économique désastreuse. Le plus souvent ces reportages, hostiles au castrisme, témoignent d'une mauvaise foi et d'une ignorance flagrantes. D'où la nécessité de rétablir un certain

Avant la révolution castriste Cuba était un pays pauvre où les campagnes étaient misérable dont la seule richesse importante, la canne à sucre, appartenait pour l'essentiel aux grandes compagnies américaines. La Havane était le paradis des gangsters, la ville des casinos et de la prostitution, le « bordel des USA ».

La révolution cubaine a balayé tout cela:

Le gouvernement des Etats-Unis ayant refusé tout accord et tout compromis que lui proposait le nouveau régime (des dédommagements pour certaines nationalisations notamment), les révolutionnaires castristes ont confisqué et nationalisé tous les biens américains. Une situation de quasi-guerre s'est alors instaurée entre la première puissance du globe, les USA, et son minuscule voisin. Cuba. Les USA ont imposé un blocus (qui n'a jamais cessé) ayant pour but d'asphyxier l'île et de faire tomber le régime.

Seulement, pendant des années, Cuba a trouvé l'appui de l'URSS. C'est à cette occasion d'ailleurs que Castro s'est dit «marxiste». L'Union soviétique a accepté d'acheter le sucre cubain, dont personne d'autre ne voulait, et de lui vendre pétrole, outillage et armements.

Sans permettre à Cuba de sortir du sous-développement, l'aide de l'URSS a permis un relatif développement économique et une grosse amélioration du sort de la population. Il faut mettre à l'actif du régime castriste l'alphabétisation, la scolarisation, le développement de l'hygiène et de la santé. Et c'est ainsi

que Cuba, en quelques années, est devenu un pays, toujours pauvre, bien sûr, mais ayant un niveau d'éducation et de santé comparable, et même souvent supérieur (ne serait-ce que parce qu'il était gratuit) à celui de certains pays développés.

À cette époque le blocus des USA, était gênant, mais pas vraiment dramatique pour Cuba.

Tout a changé avec la fin de l'URSS. Lorsque l'ex-URSS s'enfonçant dans la crise a cessé d'acheter le sucre et de soutenir la petite île. Le blocus de l'île a produit tous ses effets négatifs. En peu de temps le niveau de vie de la population a fait un énorme bond en arrière. Pour la première fois depuis des années les Cubains avaient faim. L'île s'étant mécanisée et urbanisée, le régime ne parvenait plus à faire fonctionner une agriculture sans tracteurs et sans pétrole.

Pour essayer de tenir dans une situation fort difficile Castro a joué la rivalité de certains pays à l'égard des USA. C'est ainsi qu'attirés par quelques bonnes affaires le Canada, le Mexique, et plusieurs pays d'Europe ont commercé avec Cuba. Depuis quelques années les investissements, surtout hôteliers, mais pas-seulement, se sont multipliés.

Cette politique a permis de maintenir Cuba la tête hors de l'eau. Mais la « dollarisation » a envahi le pays, et la prostitution est réapparue donnant un aperçu de ce que pourrait devenir Cuba si elle tombait

dans le giron des USA. Les avantages sociaux, c'est-à-dire surtout l'éducation et la santé, existent toujours, mais avec des moyens encore plus réduits. Le personnel médical est la, les soins sont gratuits, mais les médicaments manquent cruellement.

Cela dit, même avec la pénurie actuelle, Cuba fait encore « bonne figure » quand. on la compare à certains pays voisins des Antilles, de l'Amérique centrale et du Sud.

Alors, ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que si demain le castrisme était remplacé par un régime sous contrôle des Etats-Unis, la situation serait non pas meilleure mais pire pour les masses populaires cubaines.



Récolte de patates douces par une brigade d'aide alimentaire.

Faute de pétrole et de matériel, l'agriculture est en crise.

Manifestation contre le blocus

en 1995, organisée par le régime.

A.V.